



BULLETIN TRIMESTRIEL DE LIAISON DE L'AMICALE DU CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU ENTRE LES SURVIVANTS ET LEURS FAMILLES
2, rue Chauchat - 75009 Paris - Tél. : 01 45 23 39 99 - E-mail : amicaledachau.france@gmail.com

N°769 et 770

81^e année

Janvier à mai 2025

« *Plus jamais ça* », la promesse non tenue

Cette année marque le 80^e anniversaire de la libération des camps et la fin de la Seconde Guerre mondiale. Comme en témoigne la présente édition de notre bulletin, les commémorations ont été nombreuses, tant à Paris que dans nos régions, et ont revêtu un caractère exceptionnel au Mémorial de Dachau, du 29 avril au 4 mai, avec la présence des derniers déportés survivants, mais aussi des derniers libérateurs, accompagnés d'une importante délégation américaine.

L'engouement particulier suscité par ces commémorations tient sans doute à la présence de ces ultimes témoins, mais aussi à la nécessité de rappeler combien les espoirs et les efforts de paix portés par l'après-guerre se sont peu à peu essoufflés, laissant place à une actualité mondiale de nouveau brûlante et alarmante.

Dans mon discours du 4 mai sur l'Appelplatz, je m'interrogeais sur l'interprétation donnée au slogan « Plus jamais ça ». Dans l'esprit des déportés survivants, « PLUS JAMAIS » ne se limite pas, comme on pourrait le croire, à « plus jamais de camps de concentration, plus jamais de camps d'extermination, plus jamais de génocides ». Il ne concerne pas uniquement la Shoah. Si l'on se réfère au serment prononcé par les anciens déportés de Dachau sur la colline du Leitenberg, le 29 avril 1955, tout comme aux serments des autres camps, « PLUS JAMAIS » signifie aussi, explicitement, « plus jamais de peuple attaqué et asservi » ; c'est également la volonté de « rapprocher les peuples dans la paix afin d'assurer leur sécurité, leur indépendance et leur liberté ».

Pourtant, depuis 1945, les guerres n'ont cessé de se succéder, de plus ou moins grande ampleur, alternant entre périodes de tension et de paix, parfois heureuse, souvent relative. On pourrait croire que le seuil de la « ligne

rouge » du « PLUS JAMAIS » a été placé si haut qu'il autorise tous les méfaits en deçà, lesquels atteignent aujourd'hui leur paroxysme : retour des grands blocs géopolitiques aux ambitions territoriales et économiques, violation des frontières, manipulation et désinformation des populations, xénophobie, antisémitisme, obscurantisme, violences sociales, mise à l'épreuve de nos démocraties. En somme, le retour de toutes les menaces et de tous les maux, face auxquels un front international tente néanmoins de s'unir et de résister.

Mais, comme le souligne l'article de Valentine Faure dans le dernier numéro hors-série du Monde, « 1945-2025, de la fin de la guerre à la paix menacée », le slogan se vide de sa gravité à force d'être sans cesse invoqué, au point de ne plus signifier qu'une chose : « nous ne savons pas tirer les leçons de l'Histoire ». Le même article rappelle que le devoir de mémoire incombe aussi, et surtout, aux États.

La mission de nos associations de mémoire, plus que jamais, est de rappeler la véritable ligne rouge tracée par les déportés survivants : celle des actes quotidiens, politiques et civiques, celle du respect des droits élémentaires, et donc celle des devoirs de chacun, portée par une authentique vision humaniste, solidaire et vertueuse.

Dépasser cette ligne rouge, même à son niveau le plus élémentaire, c'est faire offense à la mémoire de toutes les victimes des camps et à celle des combattants qui ont donné leur vie pour notre liberté.

Dominique BOUEILH,
Président

Sommaire

Comité International de Dachau

80^e anniversaire de la libération du camp de Dachau, pages 3 à 9

Programme d'échanges mémoriels à l'occasion du 80^e anniversaire de la libération du camp de Mühldorf Hart, pages 10 à 13

UAMCN

Expo « Mémoires de déportations : témoignages d'hier, regards d'aujourd'hui », page 14

Événements régionaux

Journée nationale de la Déportation, pages 15 à 17

Commémorations du 8 mai, pages 18 et 19

Expo Dachau, pages 19 et 20

Nous y étions également..., pages 20 à 24

Histoire

Comment la presse française a-t-elle su se préserver face à la cruauté de Kaltenbrunner, qui demeurait outre-Rhin ?, pages 25 à 27

Le maquis de Palutras, page 27

La brigade Demorny (Corrèze et Dordogne), pages 28 et 29

Les Monts de Blond, pages 29 et 30

En Lot-et-Garonne, pages 30 et 31

La bataille de Leuzeu, pages 31 à 33

Biographies, pages 33 à 39

Nos peines, page 39



Dachau, 4 mai 2025, 80^e anniversaire de la libération

COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU

80^e anniversaire de la libération du camp de Dachau



Quatre jours commémoratifs ont été nécessaires pour honorer ce 80^e anniversaire, du jeudi 1^{er} au dimanche 4 mai 2025. Dès le jeudi, le Mémorial accueillait les premiers participants, et le Comité International de Dachau (CID) était présent à la cérémonie avec dépôt de gerbe au kommando de Mühldorf, chargé de la construction d'abris aériens dans les bois (voir en pages 10 à 13 de ce bulletin). Sous l'égide du Souvenir français et avec la collaboration d'un groupe (essentiellement) vosgien, la mémoire de ce lieu et de ses victimes a pu être honorée, ouvrant ainsi le temps cérémonial de ce 80^e pèlerinage.

Le vendredi 2 mai a été marqué par un forum des descendants, réunissant des représentants de toutes les nations ainsi que du mémorial KZ-Gedenkstätte Dachau et de la fondation bavaroise Stiftung Bayerische Gedenkstätten. Des mots de bienvenue ont été prononcés par Dominique Boueilh, président du CID, Gabrielle Hammermann, directrice du Mémorial de Dachau, et Karl Freller, directeur de la Fondation des mémoriaux bavarois, nous invitant à échanger entre nations.

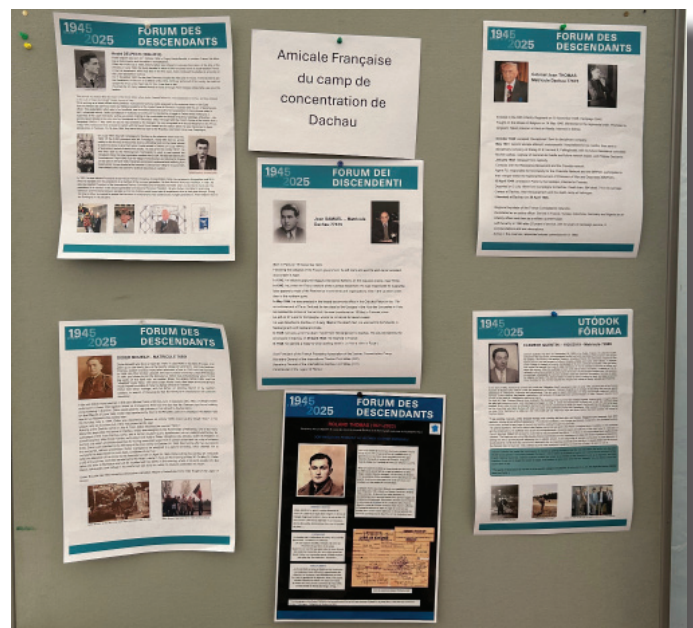
Nous avons été sollicités pour préparer des biographies de déportés issus de nos familles respectives, au format A3, afin de les afficher sur des panneaux prévus à cet effet. Le CID et l'Amicale de Dachau avaient également créé des kakemonos pour une meilleure visibilité lors de cet événement. Des livres et des témoignages, consultables dans toutes les langues, ont permis de faire émerger une véritable synergie mémorielle.

À l'occasion de ce forum, nous avons assisté à une table ronde réunissant des enfants de déportés, qui ont relaté l'impact douloureux des camps de concentration. Étaient présents deux enfants de déportés allemands : Ernst Mannheimer, fils de Max Mannheimer, et Helmut Wetsel, psychologue, fils d'Otto Wetsel. Georg Smirnov, arrière-petit-fils du prisonnier de guerre soviétique assassiné Grigorij Dmitriewitsch Smirnow, a pris la parole pour

évoquer la vie de son arrière-grand-père et s'exprimer au nom du Centre de documentation sur le nazisme de Cologne.

Monsieur Leslie Rosenthal, fils de Mirjam Rosenthal, a raconté l'arrivée de sa mère enceinte au camp externe de Landsberg-Kaufering, contrainte de dissimuler sa grossesse autant que possible, subissant affronts, violences et insultes, avant de donner naissance à ce bébé de Kaufering dans des conditions extrêmes. Son récit fut particulièrement émouvant, marqué par un moment de silence respectueux.

Nous avons également écouté Dominique Boueilh, président du CID et fils de Didier Boueilh, témoigner de l'histoire de son père et de l'impact multiforme de cette expérience sur ses enfants et petits-enfants, soulignant la singularité de chaque parcours familial face à un tel drame. Pour animer cette riche table ronde, madame Gabrielle Hammermann, directrice du Mémorial de Dachau, accompagnée de la journaliste Nora Hespers, a ouvert le dialogue à chacun, avant de laisser place à quelques questions du public.



Forum des descendants, Dominique Boueilh, Serge, Danielle et Sandra Quentin

COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU



Table ronde au Mémorial

Dans la continuité de cette journée particulièrement dense, des éclaircies ensoleillées nous ont accompagnés jusqu'au calvaire de Leitenberg, où nous avons retrouvé Florian Hartmann, maire de Dachau, ainsi que Dominique Boueilh, président du CID et de l'Amicale de Dachau, pour les discours. Le dépôt de gerbe, quant à lui, a été conduit par Serge Quentin, vice-président de l'Amicale de Dachau et membre actif du CID.



Calvaire de Leitenberg

Puis, nous avons poursuivi le pèlerinage vers le Waldfriedhof afin d'y déposer une gerbe au pied du monument. À cette occasion, un groupe de descendants de libérateurs américains nous a remis à chacun un petit gâteau gaufrette, symbole de douceur, estampillé au 80^e anniversaire de la libération du camp. Leur discours et leur attention ont été salués par l'ensemble des participants à cette cérémonie, et nous les remercions une fois encore

pour leur délicatesse et ce témoignage très touchant. Nous avons terminé la cérémonie au pied du monument par le Chant des marais, repris par l'ensemble des participants dans une grande solennité.



Monument aux morts, Waldfriedhof

Le lendemain, nous avons débuté la journée par l'Assemblée Générale, au programme dense, présidée par Dominique Boueilh, assisté de Cristina Cristobal, secrétaire générale du CID. Les différents rapports et l'avancement des groupes de travail ont été évoqués, dans l'ultime but de promouvoir la transmission de la mémoire.

Cette année, nous avons l'honneur d'accueillir les déportés George Legmann, Abba Naor et Jean Lafaurie. À l'issue de cette réunion, Cristina Cristobal et Jean-Michel Thomas ont organisé la remise du prix André Delpech à Florian Hartmann, maire de Dachau, et à la 42^e US (Rainbow) Division. La 45^e US Division recevait quant à elle le prix d'Honneur et la reconnaissance du CID. Deux libérateurs américains étaient venus spécialement pour cet événement.

Nous étions nombreux à saluer le courage et l'engagement de ces personnalités, et à féliciter monsieur Hartmann pour son dévouement et sa fidélité lors de toutes les commémorations à Dachau, ainsi que les deux majors

COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU

généraux américains représentant les 45^e et 42^e délégations lors de la libération du camp le 29 avril 1945.

C'est avec beaucoup de soin que notre général français, ancien président du CID, Jean-Michel Thomas, a orchestré cette remise de prix en présence des vétérans et des officiers américains. Ces distinctions ont été remises par Dominique Boueilh et Joëlle Delpech-Boursier, fille du général André Delpech, accompagnée de sa famille – enfants, nièce et petits-enfants – que nous remercions chaleureusement pour leur présence.

Ce fut une belle démonstration de la transmission mémorielle, qui honore toute la notoriété de ce prix. La rencontre des trois déportés présents (Brésil, Israël, France) et des deux libérateurs américains fut un moment unique et fort, que nous avons partagé à la Mairie de Dachau, où les échanges ont pu se poursuivre autour d'un buffet de l'Amitié.



Mairie de Dachau

L'après-midi, nous nous sommes rendus à l'Appelplatz, où nous ont rejoints les 45^e et 42^e délégations américaines ainsi que leurs majors généraux, accompagnés de Jean Lafaurie, 101 ans, déporté français, et d'un libérateur américain. Tous deux ont tenu à rester debout pendant toute la durée de la cérémonie et du dépôt de gerbe, afin d'honorer leurs camarades respectifs.

Lors de ce temps commémoratif, Joëlle Delpech-Boursier, accompagnée de sa fille Alice et de sa belle-fille Elisabeth, a lu un extrait de son livre *Avoir vingt ans à Dachau* pour évoquer le jour de la Libération, le 29 avril 1945.

Devant le monument « Never Again », les deux majors généraux américains, le général Jean-Michel Thomas, et le président du CID Dominique Boueilh, ont salué tous les prisonniers. Ils ont ensuite été rejoints par Jean Lafaurie et le libérateur américain pour une photo unique, 80 ans après la Libération.

COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU



Appelplatz

Dominique Boueilh, général Jean-Michel Thomas, Jean Lafaurie, Joëlle Delpéch-Boursier, majors généraux américains, libérateur américain, Cristina Cristobal

Puis, nous sommes allés à Herbertshausen, un ancien champ de tir où 4 000 à 4 500 prisonniers de guerre de l'ex-Union soviétique ont été assassinés entre septembre 1941 et juin 1942. Le champ de tir de Herbertshausen faisait partie des nombreux lieux d'extermination nazis, où ils ne se contentaient pas de s'entraîner au tir. Il s'avère que, sur les 5,7 millions de soldats soviétiques faits prisonniers par les Allemands avant le printemps 1943, 3,3 millions furent assassinés jusqu'en mai 1945. Après les Juifs, ils furent les plus touchés par le terrorisme nazi, selon les mots d'Ernst Grube, survivant de la Shoah et président de la Communauté des anciens déportés de Dachau (Lagergemeinschaft Dachau e.V.). Il a terminé son discours en appelant à un temps et à une politique de paix, conformément à la Charte de l'ONU de 1945.

Ensuite, Franziska Sessler, membre du présidium de la Lagergemeinschaft Dachau, a pris la parole. Elle est l'arrière-petite-fille de deux résistants, Lina et Alfred Haag, et se présente comme membre de la quatrième génération après-guerre. Ses arrière-grands-parents étaient impliqués dans la résistance et ont survécu à onze années de torture. Ils en ont fait leur mission principale et ont continué à s'engager après leur libération. Dans son livre, Lina Haag adresse une lettre d'amour à son mari Alfred en 1947, où elle décrit onze ans de souffrance et de résistance, « une poignée de poussière ». Elle est décédée à l'âge de 105 ans, après avoir consacré sa vie à témoigner et à poursuivre la résistance. Quant à Alfred Haag, il s'est engagé après la guerre, est devenu président de la WN-BdA bavaoise et membre du Comité International de Dachau, tout en témoignant dans les écoles. Franziska Sessler poursuit aujourd'hui la mission de ses arrière-grands-parents en siégeant au présidium.

Enfin, nous avons applaudi le discours de Marine de France, bénévole à l'église protestante de la Réconciliation et au Dachauer Forum dans le cadre de son service civique. Elle a promu la paix et la pédagogie de la transmission de la mémoire, afin de préserver l'histoire.



COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU



Herbertshausen

Nous avons poursuivi le pèlerinage vers le Mémorial des marches de la mort, où nous avons retrouvé, comme chaque année, le maire de Dachau, Florian Hartmann. En cette veille de la cérémonie de la Libération, il a rappelé l'horreur de cette marche organisée par les SS, quelques jours avant la libération, au cours de laquelle de nombreux prisonniers d'Auschwitz sont morts d'épuisement ou ont été tués.

Le Mémorial des marches de la mort, érigé il y a 25 ans par Hubertus von Pilgrim à Dachau, marque, selon lui, le point final du système de terreur nazi. Il insiste sur la nécessité de ne pas oublier ces événements et de rester vigilants face au racisme et à l'antisémitisme.

Il a salué la 42^e division américaine, le CID, ainsi qu'Andrzej Kacorzzyk, directeur adjoint du Musée d'État

d'Auschwitz-Birkenau, Noémie Hernandez-Bernard, bénévole ASF dans le cadre de son service civique à l'Église évangélique de la Réconciliation, qui prendront la parole juste après son intervention. Un mot de remerciement a également été adressé aux représentants politiques du Land, du Kreis, de la ville, du CID, ainsi qu'aux délégations officielles des villes jumelées de Dachau, Fondi et Léognan, sans oublier les communes amies d'Oradour-sur-Glane et d'Oswiecim, invitées pour ces commémorations. Il a ensuite passé la parole à Andrzej Kacorzzyk, qui a décrit les conditions épouvantables de cette marche de la mort depuis les camps d'Auschwitz I, de Birkenau et de Monowitz, où 56 000 prisonniers furent conduits vers Wodzislaw Slaski pour certains, et vers Gleiwitz pour d'autres, sur plus de 60 kilomètres. Entre 9 000 et 15 000 prisonniers ont perdu la vie par épuisement, par le froid, sous les coups, ou ont été assassinés.

Rappelons d'ailleurs les conditions météorologiques rudes de l'hiver 1944-1945, avec ses fortes gelées et ses températures négatives, qui ont entraîné des conditions extrêmes, mais n'ont pas empêché des tentatives d'évasion tout au long du parcours. Certaines personnes ont témoigné, comme les prisonnières Krystyna Zywska, Olga Lengyel et Seweryna Szmaglewska, qui ont survécu et laissé des écrits devenus célèbres : *J'ai survécu à Auschwitz* (K. Zywska), *Cinq cheminées* (O. Lengyel), *Fumée au-dessus de Birkenau* (S. Szmaglewska).

De nombreux prisonniers ont été tués lors de leur tentative d'évasion, mais quelques-uns ont pu être aidés par des familles qui risquaient leur vie. Ces familles ont plus tard été honorées par l'Institut Yad Vashem, qui leur a décerné la médaille des Justes parmi les Nations.

Le discours fut ponctué de passages évoquant les symboles de mémoire déposés lors d'un pèlerinage, tels que des bougies et des fleurs, qui rappellent ce que la mémoire peut nous apporter. En reprenant ces mots : « La mémoire nous guide », « la mémoire nous enseigne », « la mémoire nous rend conscients », « la mémoire est douloureuse », « la mémoire est préventive », « la mémoire nous oblige ».

Puis, c'est au tour de Noémie Hernandez-Bernard, 19 ans, volontaire pour ASF – Action Réconciliation Service pour la Paix – à l'église de la Réconciliation du Mémorial du camp de Dachau, de prendre la parole en français et en allemand pour faire part de son expérience et de ses rencontres au sein du Mémorial. Elle déclare, je cite : « Je porte désormais en moi les voix de celles et ceux que j'ai rencontrés, mais aussi celles de tous ceux qui n'ont jamais pu témoigner. » Elle a eu la chance de rencontrer Jean Lafaurie quelques mois auparavant. Grand défenseur de la France et déporté à Dachau, il était lui-même présent lors de cette journée commémorative, au cours de laquelle elle a récité le poème « L'insomnie », extrait du recueil *Esquisses poétiques* de Jean Lafaurie.

COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU

L'insomnie

*Des images défilent sur l'écran de mes nuits
Empêchant le sommeil de vaincre l'insomnie.
Les portes de l'enfer se ferment pour Morphée
Mais s'entrouvrent pour moi sur un triste passé.
Il a laissé sur moi des marques indélébiles
Rendant pour moi l'oubli quasiment impossible.
D'abord, parler d'oubli, ce serait trahison,
Car j'ai laissé là-bas mes meilleurs compagnons.
Comme moi, ils étaient résistants convaincus
Et nos résolutions étaient dans l'absolu.
On croyait en la France, c'était notre support
C'est pourquoi on nous a déportés vers la mort.
Le destin fait parfois des choix inexplicables,
Eux sont restés là-bas, moi j'ai été sauvé.
Ils sont morts en pensant qu'ils seraient les derniers,
Que la leçon servirait à toute l'humanité.
Tel Phénix s'ils pouvaient renaître de leurs cendres,
Ils viendraient, c'est certain, crier d'indignation
De voir autant d'humains aujourd'hui se pourfendre
Pour des questions d'ethnie ou bien de religion.*

Jean Lafaurie, Neste, 23 septembre 1993



*Monument des marches de la mort
Maires de Fondi, Léognan, Oradour-sur-Glane, Oswiecim,
avec Florian Hartmann, maire de Dachau,
Noémie Hernandez-Bernard avec Jean Lafaurie*

Dans la soirée, le dîner réunissait les membres du CID et les membres de la délégation américaine. Nous avons eu l'opportunité de visionner un reportage réalisé par Antony Penrose, fils de Lee Miller, présent parmi nous. Nous y avons découvert les photographies prises par sa mère le jour de la libération du camp de Dachau. Le film *Lee Miller*, réalisé en 2023 par Ellen Kuras, retrace la vie de Lee Miller, interprétée par l'actrice Kate Winslet, et son combat pour dévoiler la vérité.



Les cérémonies dominicales ont débuté au crématorium, comme chaque année, grâce à l'étroite collaboration du maître de cérémonie Serge Quentin, responsable du protocole des commémorations. Elles ont suivi le culte œcuménique au carmel Heilig Blut, la messe orthodoxe russe à la chapelle de la Résurrection, ainsi que la commémoration de la Fédération régionale des communautés religieuses israélites de Bavière devant le monument juif.

Cette année, la cérémonie au crématorium s'est déroulée en comité plus restreint : seuls les membres du CID et les autorités étaient autorisés à y assister, afin de préserver le recueillement nécessaire dans ce lieu chargé

COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU

d'histoire et porteur du message « Never again ».

Tous les drapeaux des nations représentées dans le camp de Dachau formaient une haie d'honneur, portée par les jeunes du lycée de Dachau. Après de nouveaux discours, le cortège s'est mis en marche, précédé du Livre des Morts porté cette année par Arthus Haulot, suivi des porte-drapeaux, des déportés présents et des autorités, traversant l'allée centrale du camp jusqu'au grand chapiteau de l'Appelplatz. La traversée du camp, sous la pluie, s'est effectuée au son des cloches et pouvait être suivie sur des écrans géants installés sous le chapiteau, permettant à ceux qui ne pouvaient se rendre au crématorium de participer à la cérémonie.

Les discours des autorités allemandes ont ensuite débuté, avec le mot de bienvenue de Gabrielle Hammermann, directrice du Mémorial de Dachau, suivi de Karl Freller, directeur de la Fondation des mémoriaux bava-rois, et de Dominique Boueilh, président du Comité International de Dachau. Nous avons ensuite écouté Julia Köckner, présidente du parlement fédéral allemand, Bud Gahs, représentant des libérateurs et vétéran des troupes américaines, ainsi que les témoignages de Jean Lafaurie, Abba Naor et Leslie Rosenthal. Ulrike Scharf, ministre de la Famille, du Travail et des Affaires sociales de l'État de Bavière, et Ilse Aigner, présidente du parlement bavarois, ont également pris la parole.

Nous remercions le Quatuor du Jewish Chamber Orchestra de Munich, qui a accompagné les transitions entre les discours et les témoignages.

Un hommage aux anciens déportés décédés dans l'année a été rendu par Joséphine Hildinger et Clea Schendel, en service civique culture et éducation au Mémorial de Dachau, suivi d'une minute de silence.

Nous avons ensuite été invités à nous recueillir auprès des gerbes préalablement déposées, en commençant par les autorités, puis nation par nation. Nous avons chanté le Chant des marais, accompagné par le clairon, avant de nous incliner et de nous recueillir en mémoire de tous les déportés qui ont donné leur vie pour notre liberté.

Sandra QUENTIN



COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU

Programme d'échanges mémoires à l'occasion du 80^e anniversaire de la libération du camp de concentration du Mühldorf Hart

Le complexe de camps de concentration extérieurs de Mühldorf am Inn était un groupe de camps parmi les 169 camps extérieurs du camp de concentration de Dachau. Il a été construit à l'été 1944 et dirigé par la SS.

Avec le complexe de camps de concentration extérieurs de Kaufering et le complexe de camps de concentration extérieurs de Munich-Allach (BMW), le complexe de camps de concentration extérieurs de Mühldorf faisait partie des trois plus grands camps de concentration extérieurs du camp principal de Dachau.

Les détenus de ces camps étaient contraints de travailler dans les environs de Mühldorf. Une grande partie d'entre eux étaient alors employés à l'extérieur des camps, principalement dans l'agriculture et le bâtiment.

Sur le chantier du projet portant le nom de code « Weingut I », où devait être construit un bunker d'armement pour la production de composants du chasseur à réaction Me 262 de Messerschmitt, les détenus du camp de concentration représentaient la moitié des travailleurs forcés.

Outre les camps de concentration, il existait dans les environs de Mühldorf plusieurs camps de travail de l'Organisation Todt ainsi que des camps de travailleurs étrangers. Ceux-ci ne dépendaient certes pas du camp de concentration de Dachau, mais étaient généralement affectés à des projets de construction similaires.

Le nombre de détenus ayant réellement transité par les camps du complexe de camps extérieurs de Mühldorf ne peut plus être prouvé avec certitude.

La brochure publiée en 2018 par la Fondation des mémoriaux bavarois sur le mémorial du Mühldorfer Hart indique que sur les 7 221 détenus du camp de concentration – comme indiqué dans les documents historiques incomplets – le plus souvent de confession juive, qui ont travaillé dans le camp de juillet 1944 à avril 1945, les Français avec 437 détenus représentaient le quatrième groupe national le plus important, après les 4 568 Hongrois, qui représentaient plus de 60 % du nombre total de détenus, les 691 Polonais et les 455 Lituaniens.

Le nombre de morts varie selon les sources, mais il est probablement de l'ordre de 4 000 personnes, qui sont mortes de maladies, de faim et de la dureté dévastatrice du travail.

Un détenu survivait en moyenne 80 jours.

Parmi les 437 détenus français, au moins 120 sont

morts en captivité.

Le destin a voulu que la grande majorité des déportés français soient des résistants des maquis des Vosges, arrêtés par la Gestapo, et d'abord déportés à Dachau comme prisonniers NN, avant d'être détachés fin octobre 1944 auprès de l'Organisation Todt pour travailler à la construction du bunker du Mühldorfer Hart.

Ils ont été logés en partie dans le camp d'internement de Mettenheim (baraquas en bois) et en partie dans le camp d'internement (tentes en partie enterrées) dans la forêt du Mühldorfer Hart.

De nombreux monuments d'honneur et commémoratifs, des stèles et des plaques ont été érigés après la fin de la Seconde Guerre mondiale dans le département des Vosges, dans la Région Grand Est, partout où il y eut des maquis.

Chaque année, des commémorations sont organisées en présence des élus, des représentants de l'État et des membres des familles de victimes, avec un écho médiatique toujours assez important.

La Résistance et la Déportation continuent d'occuper une place importante dans le travail de mémoire en France, ce qui est souvent peu connu du public allemand.

Le dernier survivant français du camp de concentration du Mühldorfer Hart, Roland Thomas (1921-2023), résistant du maquis de Grandrupt-de-Bains, est décédé en juillet 2023 dans sa 102^e année. Toute sa vie, en tant que témoin, il a raconté aux élèves du département des Vosges ce qu'il avait vécu dans le camp de concentration de Mühldorf.

Jusqu'à ce que le délégué du Souvenir Français pour la Bavière parle de ce survivant français, encore en vie en avril 2022, dans le discours qu'il prononça lors de la commémoration du 78^e anniversaire de la libération du camp de concentration du Mühldorfer Hart, les acteurs du travail de mémoire dans le Landkreis de Mühldorf ne savaient rien de l'existence de monsieur Thomas.

Inversement, monsieur Thomas et de nombreux autres survivants ne savaient rien du mémorial du camp de concentration de Mühldorf Hart ni de l'exposition permanente sur ce camp dans le Musée de Mühldorf. Certes un groupe de survivants du département des Vosges s'est rendu en 1980 à Mühldorf après être passé par Dachau et a eu du mal à trouver des traces du camp, dont les ruines disparaissaient à l'époque sous la végétation sauvage. Mais ni les derniers survivants ni leurs descendants ne connaissaient l'importance du travail de mémoire effectué ces dernières années dans le Landkreis.

Dans le département des Vosges, le nom de Mühldorf est malheureusement exclusivement associé à l'ancien camp de concentration du Mühldorfer Hart et à ses atrocités.

Afin de favoriser une connaissance mutuelle entre les descendants des victimes vosgiennes et les acteurs

COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU

du travail de mémoire à Mühldorf, Munich et Dachau, Pierre Wolff, délégué du Souvenir Français pour la Bavière à Munich, a initié, avec le soutien de l'Amicale du camp de concentration de Dachau à Paris, un programme d'échanges mémoriels à l'occasion du 80^e anniversaire de la libération du camp de concentration du Mühldorf Hart.

Après le décès du dernier survivant français, les descendants des victimes du camp de concentration (enfants – eux-mêmes par nature souvent très âgés – petits-enfants, arrière-petits-enfants, nièces et neveux, petites-nièces et petits-neveux) sont porteurs des témoignages de leurs ancêtres, parmi lesquels beaucoup s'engagent dans le travail de mémoire.

Les rencontres, visites et échanges mémoriels franco-bavarois qui ont eu lieu du 30 avril au 2 mai 2025 ont été rendus possibles grâce aux mesures suivantes :

- Participation à la cérémonie commémorative au mémorial du camp de concentration de Mühldorfer Hart avec une prise de parole de Laurence Steinmetz, petite-fille du dernier survivant français, aux côtés de la petite-fille de Max Mannheimer, victime juive allemande de Dachau et de Mühldorf, figure emblématique des victimes de Dachau et du travail de mémoire en Bavière



© Société Montgelas (Munich/Paris) - Photos: Thomas Bauer (Mühldorf a. Inn) - tom-bauer-foto.de - mai 2025



Laurence Steinmetz, petite-fille de Roland Thomas

- Visite des principaux lieux du mémorial du camp de concentration du Mühldorfer Hart (camp enterré dans la forêt / fosse commune / ruine d'une arche de bunker) ainsi que de l'exposition « Alltag, Rüstung, Vernichtung – Der Landkreis Mühldorf im Nationalsozialismus » (Quotidien, Armement, Anéantissement – Le Landkreis de Mühldorf sous le régime national-socialiste) au Centre d'histoire du Musée de Mühldorf am Inn



COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU



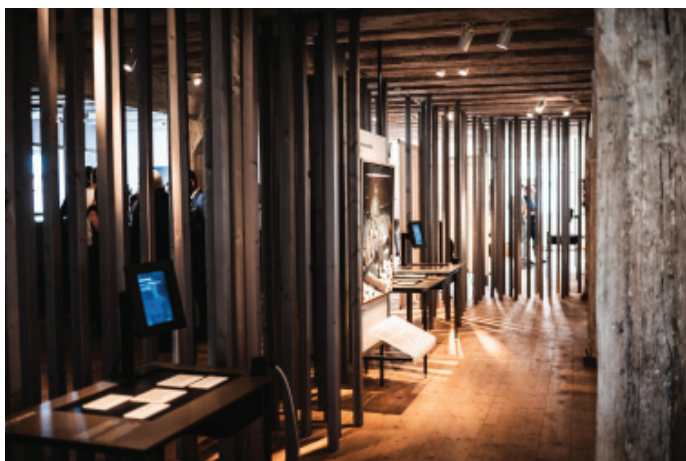
Seul vestige d'arche en béton des bunkers construits par les détenus du camp pour le projet de construction d'avions de combat de l'entreprise Messerschmitt

Exposition « Alltag, Rüstung, Vernichtung – Der Landkreis Mühldorf im Nationalsozialismus »

© Société Montgelas (Munich/Paris) - Photos: Thomas Bauer (Mühldorf a. Inn) - tom-bauer-foto.de - mai 2025

© Société Montgelas (Munich/Paris) - Photos: Thomas Bauer (Mühldorf a. Inn) - tom-bauer-foto.de - mai 2025

- Plantation d'un arbre en signe de paix et de fraternité et installation d'un panneau bilingue informatif et mémoriel sur les victimes lorraines dans le cimetière des camps de concentration extérieurs de Mühldorf, où reposent 480 victimes



COMITÉ INTERNATIONAL DE DACHAU



• Rencontre avec des acteurs institutionnels et privés du travail de mémoire à Mühldorf, Munich et Dachau et participation au premier forum des descendants organisé par le mémorial du camp de concentration à Dachau et le Comité International de Dachau



Dévoilement de l'arbre récemment planté



Au siège du Parlement de Bavière (© Christian Grégoire)



Au forum des descendants, à Dachau (© Christian Grégoire)



Le panneau bilingue mémoriel

© Société Montgelas (Munich/Paris) - Photos: Thomas Bauer (Mühldorf a. Inn) - tom-bauer-foto.de - mai 2025

• Échanges avec les enseignants et les élèves des classes de français du Lycée Ruperti de Mühldorf, déjà partenaires du projet pilote « Se souvenir en français – Sur les traces des maquisards vosgiens » initié par Le Souvenir Français en 2023, et qui ont participé activement aux différentes étapes du séjour de la délégation française le 1^{er} mai à Mühldorf

Pierre WOLFF

Délégué général adjoint du Souvenir Français d'Allemagne pour la Bavière

Le séjour a été organisé par la délégation du Souvenir Français d'Allemagne pour la Bavière et la société Montgelas pour la promotion de la coopération franco-bavaroise (Munich), avec le concours de l'Amicale de Dachau et le soutien financier du Fonds citoyen franco-allemand.

Exposition « Mémoires de déportations : témoignages d'hier, regards d'aujourd'hui »



Du 11 mars au 30 avril 2025, les passants ont pu découvrir sur les grilles de l'Hôtel de Ville de Paris (rue de Rivoli) l'exposition « Mémoires de déportations : témoignages d'hier, regards d'aujourd'hui ». Fruit d'une collaboration entre l'Union des associations de mémoire des

camps nazis (UAMCN), la Ville de Paris et plusieurs associations partenaires, dont l'Union des Déportés d'Auschwitz et l'Amicale de Bergen-Belsen, cette exposition proposait un parcours poignant à travers vingt panneaux. Chacun des dix camps était représenté par deux panneaux : l'un exposant des dessins réalisés par des déportés durant leur internement ou peu après leur libération, l'autre montrant des photographies contemporaines des mémoriaux érigés sur ces sites historiques.

L'inauguration s'est faite en présence de personnalités telles que Laurence Patrice, adjointe à la maire chargée de la mémoire, Aurélie Filipetti, directrice des Affaires culturelles, ainsi que des représentants d'associations et de la mairie. Ce moment a permis de rappeler à la fois la singularité de chaque camp et la brutalité systémique imposée par les SS à des hommes et des femmes venus de toute l'Europe. Dix dessins, autant de regards sur l'expérience concentrationnaire, et dix photographies, qui invitent à réfléchir à notre rapport à ces lieux de mémoire, quatre-vingts ans plus tard. Les panneaux de l'exposition sont consultables en ligne sur le site de la Ville de Paris (<https://www.paris.fr/evenements/memoires-de-deportations-temoignages-d-hier-regards-d-aujourd-hui-81519>).



ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

Journée nationale de la Déportation

Message pour la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

Dimanche 27 avril 2025

Au printemps 1945, il y a 80 ans, la progression des armées alliées mettait progressivement un terme à ce qui fut l'univers concentrationnaire nazi. Depuis quelques années, le 27 janvier, anniversaire de la libération d'Auschwitz, est devenu le symbole de la commémoration de la Shoah. Cependant cette date ne marqua ni le commencement ni le terme de la libération des camps. La fin des souffrances était encore éloignée pour tous les détenus en vie.

En effet, près de 300 000 détenus des camps de concentration périrent dans des conditions effroyables, soit plus du tiers de l'effectif encore présent dans les camps en janvier 1945. Le retour des déportés à la liberté ne peut être dissocié de ces épisodes d'évacuation, de ces « marches de la mort », ni des drames et massacres qui les ont accompagnés.

Lorsque leurs bourreaux les abandonnèrent et qu'ils furent enfin délivrés, ces déportés de toutes origines, résistants, opposants, persécutés portaient en eux les terribles séquelles des camps qui ne devaient plus les quitter. La liberté retrouvée sonnait aussi pour eux comme un abandon de leurs camarades morts en déportation.

Ce drame humain doit nous rappeler combien il est essentiel de défendre et de préserver les valeurs universelles de dignité, de liberté, de fraternité car la loi du plus fort risque, une fois encore, de bouleverser les équilibres mondiaux.

En rendant hommage à tous les Déportés en ce dernier dimanche d'avril, jour de commémoration nationale voulu par tous les survivants à leur retour, et à une période d'une singulière gravité où tout l'acquis du passé semble vaciller, nos générations qui n'ont pas connu l'horreur des camps doivent poursuivre le combat pour bâtir un monde de paix, de justice et de tolérance.

Ce message a été rédigé conjointement par
La Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes (FNDIRP)

La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD)
L'Union Nationale des Associations de Déportés, Internés
et Familles de disparus – Fédération Nationale des Dépor-
tés et Internés de la Résistance (UNADIF – FNDIR)
Avec le concours des Associations de mémoire des camps

Blois

Le 27 avril 2025, une cérémonie s'est tenue à Blois, en présence de nombreuses personnalités, des associations patriotiques, des porte-drapeaux, des enfants des écoles Marcel-Bühler, des familles des déportés du Loir-et-Cher, ainsi que de la chorale « Les Braciphonies ».

À cette occasion, l'exposition « Un nom, un visage », réalisée par la FNDIRP/ADIRP 41 et visible depuis le 22 avril, était présentée. Vingt-et-un portraits de déportés du département étaient ainsi révélés au public, accrochés aux grilles de la préfecture de Blois jusqu'au 12 mai 2025, permettant aux nombreuses familles invitées de rendre hommage à leurs proches.

La chorale a interprété la chanson « Nuit et Brouillard », ajoutant à la solennité du moment. Deux gerbes ont été déposées : la première, au nom de l'Amicale du camp de concentration de Dachau, par des enfants des écoles et des familles de déportés à Dachau ; la seconde, pour la FNDIRP/ADIRP 41, par la présidente accompagnée d'une fille de déportée et d'enfants.

La cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur au Conseil départemental, réunissant un public particulièrement nombreux, venu partager ce moment de mémoire et de recueillement.

Martine AUBRY-RIGNY

Cholet

En cette Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation, dimanche 27 avril 2025 en fin de matinée, une cinquantaine d'élus, de membres d'associations, de citoyens et de lycéens se sont rassemblés sur la place Créac'h-Ferrari pour rendre ce traditionnel hommage aux victimes et aux survivants de la déportation, en présence des autorités et des élus. Cette cérémonie, instaurée le 14 avril 1954 à la demande des déportés, commémore la mémoire de ceux qui ont perdu la vie en déportation.

Serge Quentin, vice-président de l'Amicale de Dachau, a lu le message officiel des associations, aux côtés de Gilles Bourdouleix, maire de Cholet, Corine Minot, sous-préfète de l'arrondissement de Cholet, André Augé, président de la Médaille militaire à Cholet, et François Michel

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

Soulard, président du Souvenir Français.

Cette belle cérémonie, à la fois sobre et émouvante, a rappelé l'importance de défendre et de préserver les valeurs universelles de dignité et de liberté.

Les lycéens de l'établissement Fernand Renau-deau ont lu les noms des 56 déportés du Choletais, entourés d'une dizaine de porte-drapeaux fidèles à ces commémorations.

Les autorités se sont ensuite avancées au pied du monument dédié aux déportés juifs du Choletais, en présence de M. Bertrand Bossy, historien de la déportation des juifs dans les Mauges, pour y déposer les traditionnelles gerbes.

Pour rappel, la Médaille militaire, reconnaissable à ses bandes jaune et verte, a été créée par Louis-Napoléon en 1852. Elle constitue la deuxième distinction des ordres nationaux, juste après la Légion d'honneur, et porte la devise « Valeur et Discipline ».

Sandra QUENTIN



Cholet, place Créac'h-Ferrari, dimanche 27 avril 2025

Dijon

« C'est d'une importance capitale d'être présent ici aujourd'hui. »

Paroles d'un jeune porte-drapeau



France 3 Bourgogne a suivi la cérémonie qui s'est tenue au square Debeaumarchais (Dijon) ce 27 avril.

Après la lecture de textes et les discours des autorités présentes, des fleurs ont été distribuées à tous les participants, puis déposées en silence en hommage aux déportés. Ces fleurs, toutes différentes, symbolisaient la diversité des personnes déportées dans les camps.

Henri Mosson, 101 ans, ancien déporté NN au Struthof, était présent. Il témoigne :

« J'ai été déporté dans ma prime jeunesse, j'ai été condamné à mort ici, à Dijon, mais je n'ai pas été fusillé. J'ai été considéré comme un ennemi. »



Henri Mosson

Des jeunes étaient également présents, comme Timéo Hudelot, porte-drapeau pour l'Association nationale des sous-officiers de réserve de l'armée de l'air et de

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

l'espace 21, qui estime sa présence indispensable :

« Cette sombre période de l'Histoire, il ne faut jamais oublié qu'elle a existé. »

Thomas Bidault, membre du CNSRD et de l'association Histoire au présent, ajoute :

« On a un rôle déterminant à jouer pour faire vivre cette mémoire, réfléchir à de nouvelles façons de transmettre les mémoires pour tous les jeunes. »

En Côte-d'Or, 962 personnes ont été déportées, dont 489 ne sont jamais revenues. Les associations de résistants et de déportés s'engagent pour que cette histoire soit transmise aux jeunes générations.

(Extrait d'articles de A. Cochet et G. Robin, France 3 Bourgogne Franche-Comté)

Françoise GINIER-POULET

Délégation Bourgogne

Narbonne



« La plus belle des sépultures des morts, c'est la mémoire des vivants. » Ces quelques mots de Malraux résumant tout. Mais encore faut-il qu'ils continuent à résonner haut et fort dans la mémoire des vivants...

Ce matin du 27 avril, personne ne manquait à la stèle des Martyrs de la Résistance et de la Déportation à Narbonne. Toutes les autorités civiles et militaires étaient représentées pour écouter un texte à plusieurs voix, rédigé après de longues heures de réflexion par les élèves de CM2 du collège Sévigné. Ces enfants ont su saisir bien des messages, comprendre bien des choses, dans un contexte où l'actualité ravive les démons du passé.

Les discours habituels ont suivi, rappelant le courage, la solidarité, la résistance, la tolérance et le respect, dans cette prière laïque : « Que la jeune génération poursuive le combat pour construire un monde de paix, de justice et de tolérance. » Le temps était clément et, avec ces derniers mots, le soleil est apparu.

Christiane DE LA TEYSSONNIÈRE

Paris

Ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

Voilà la deuxième année consécutive que l'Amicale de Dachau ravive la Flamme sous l'Arc de Triomphe, non plus le 29 avril — date anniversaire de la libération du camp de Dachau — mais le dernier dimanche d'avril, qui correspond à la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation. Ce changement, désormais inscrit dans une « nouvelle tradition », ne doit pas être perçu comme une rupture, mais plutôt comme une adaptation permettant à l'Amicale française d'être présente à Dachau lors des commémorations de la libération du camp.

Cette année encore, la cérémonie s'est déroulée en présence de madame Patricia Mirallès, secrétaire d'État chargée de la mémoire et des anciens combattants, ainsi que de nombreux officiels et représentants d'associations mémorielles. Plus d'une dizaine de gerbes ont été déposées en hommage aux victimes et aux héros de la déportation. L'Amicale de Dachau était représentée par sa vice-présidente, Joëlle Delpéch-Boursier, accompagnée de quelques adhérents.

Ce moment solennel, empreint d'émotion et de recueillement, rappelle l'importance de transmettre la mémoire et de perpétuer l'hommage à celles et ceux qui ont souffert et combattu pour la liberté. Par cette présence fidèle, l'Amicale de Dachau réaffirme son engagement à faire vivre le souvenir et à sensibiliser les générations futures à l'histoire et aux valeurs de la Résistance.



ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

Commémorations du 8 mai

Cette année, la France a célébré le 80^e anniversaire de l'armistice du 8 mai 1945, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Partout dans le pays, des cérémonies officielles et des rassemblements ont eu lieu pour rendre hommage aux combattants et aux victimes du conflit, perpétuant ainsi la mémoire de cet événement fondateur de l'histoire contemporaine.

À Paris, la cérémonie nationale s'est tenue autour de l'Arc de Triomphe et sur les Champs-Élysées, en présence du Président de la République. Le programme a débuté en fin d'après-midi avec un dépôt de gerbe devant la statue du général de Gaulle, suivi d'une revue des troupes et d'un discours présidentiel. Après le ravivage de la flamme du Soldat inconnu, la Patrouille de France a survolé la capitale, ponctuant l'hommage national d'un lâcher de fumigènes tricolores.

Dans toutes les régions, des cérémonies similaires ont été organisées, rassemblant autorités civiles et militaires, élus, associations d'anciens combattants et scolaires. Ces commémorations ont permis de transmettre la mémoire de la guerre et de ses sacrifices aux jeunes générations, tout en rappelant les événements marquants, comme le massacre de la Braconne en Charente ou les drames survenus en Algérie le 8 mai 1945.

Ce 8 mai 2025, la France entière s'est ainsi unie dans le recueillement et la célébration de la paix retrouvée, 80 ans après la capitulation de l'Allemagne nazie.

Du côté de Créancey...

Ce 8 mai 2025, à Créancey, la commémoration du 80^e anniversaire de la libération des camps et de la signature de l'Armistice a revêtu un caractère particulièrement solennel. En effet, Madame la Maire, le Conseil municipal, les élèves, leurs enseignantes et notre association ont célébré ensemble cet événement.

Les élèves de grande section, accompagnés de leur maîtresse Mathilde Déchaux, ont créé et présenté des saynètes retraçant la vie des enfants dans un village rural pendant la Seconde Guerre mondiale : le départ du père, les pénuries, l'arrivée des réfugiés et la présence des résistants. Les plus jeunes, quant à eux, ont réalisé des dessins et écrit des poèmes.

Devant le monument aux morts, après avoir écouté le discours de Madame la Maire, les enfants ont chanté la Marseillaise, lu le poème « Liberté » de Paul Éluard, puis

déposé quarante roses blanches devant les quarante noms inscrits sur le monument.

Parallèlement, notre exposition consacrée au camp de Dachau se tenait dans la salle de la mairie et a rencontré un vif succès. Les élèves de CM1 et CM2, accompagnés de Mathilde Déchaux, sont venus échanger autour de cette exposition.

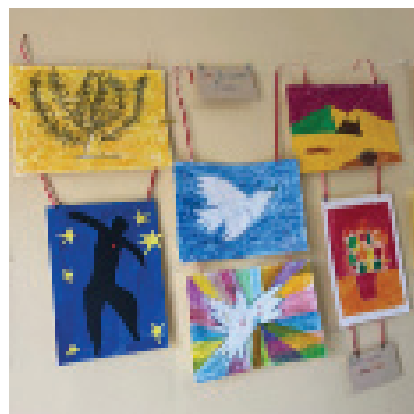
Un verre de l'amitié a clôturé cette journée riche en souvenirs.

Françoise GINIER-POULET

Délégation Bourgogne



Françoise Ginier présentant notre expo aux jeunes



Les dessins des plus jeunes

Et dans le Maine-et-Loire

Lors de la cérémonie du 8 mai, date officielle de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale, nous nous sommes réunis près du monument aux morts de Saint-Pierre-Montlimart, dans le Maine-et-Loire. Serge Quentin, maître de cérémonie, accompagné de l'harmonie du Val d'Evre, a conduit l'événement avec le soutien de dix associations d'anciens combattants de la région, ainsi que de l'Amicale

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

de Dachau, que je représentais avec notre drapeau.



Monument aux morts à Saint-Pierre-Montlimart, 8 mai 2025, Serge Quentin, Sandra Quentin porte-drapeau de l'Amicale, le maire Christophe Dougé et la députée Nicole Dubré-Chirat.

Une première gerbe a été déposée par Christophe Dougé, maire de Montrevault-sur-Evre, suivie d'une seconde offerte par Nicole Dubré-Chirat, députée de la sixième circonscription. Quelques roses ont également été déposées par de jeunes enfants, symbolisant la transmission de la mémoire.

L'harmonie du Val d'Evre a résonné dans nos cœurs tout au long de la cérémonie, de la Marseillaise au Chant des marais. Une manière forte de perpétuer le souvenir et de repartir porteurs de l'espoir du « never again ».

Sandra QUENTIN

teur général de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, a réuni 70 personnes lors d'une conférence intitulée « 80 ans de la fin des camps nazis et du retour des déportés à la liberté : de la complexité du contexte aux défis posés par leur retour ». Cette intervention a permis de rappeler l'importance du devoir de mémoire et les difficultés rencontrées par les survivants à leur retour.

Le 7 mars 2025, monsieur Daniel Simon, président de l'Union des associations de mémoire des camps nazis (UAMCN), est intervenu sur le thème : « La mémoire des camps nazis en France et en Europe, 80 ans après leur libération ». Cette conférence est venue clore un cycle riche en enseignements et en émotions, soulignant la nécessité de transmettre l'histoire de la déportation aux jeunes générations et de lutter contre l'oubli.

Martine AUBRY-RIGNY



Inauguration de l'exposition au Conseil départemental

Exposition DACHAU

Blois

Du 9 janvier au 7 mars 2025, le Conseil départemental de Loir-et-Cher accueillait à Blois l'exposition « Un passé plus que jamais présent », consacrée à la libération des camps nazis et incluant notre exposition sur Dachau. Cet événement commémoratif, organisé à l'occasion des 80 ans de la fin des camps, s'accompagnait d'un cycle de conférences destiné aux élèves des collèges et lycées du département, ainsi qu'au grand public.

Le 27 février 2025, monsieur Yves Lescure, direc-



Le public scolaire

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

Mauges



L'exposition Dachau poursuit son itinéraire dans les Mauges, où elle a été présentée à partir de la mi-janvier, pendant quinze jours, à La Salle-et-Chapelle-Aubry, grâce à l'association Découverte et Histoire de la Scala, animée par Marc Morinière et Damien Vieau.

Nous sommes intervenus le mardi 28 janvier pour donner une conférence sur Clément Quentin devant une soixantaine de personnes, toutes générations confondues. Aux côtés de Serge Quentin, fils de Clément Quentin, nous avons présenté une vidéo-témoignage retraçant le parcours de vie de Querian, pseudonyme de Clément Quentin pendant la Résistance. Nous avons évoqué son histoire depuis sa plus tendre enfance, son engagement dans la Résistance, sa déportation, puis son retour. L'impact psychologique de la déportation, tant sur lui que sur ses proches, a également été abordé.

Dachau est à nouveau disponible à la vente auprès de l'Amicale de Dachau, ainsi qu'au Mémorial de Dachau, en anglais et en français.

Sandra QUENTIN

En cette première moitié d'année, notre expo Dachau était également présente :

- le 30 mars 2025 à la salle des fêtes de Segonzac ;
- du 17 mars au 7 avril 2025 à la mairie d'Arbois ;
- du 27 au 30 avril 2025 au Forum du Casino d'Hyères ;
- du 24 avril au 8 mai au Théâtre du Jeu de Paume à Albert ;
- du 6 au 14 mai 2025 à la salle de réunion de la mairie de Créancey ;
- du 12 au 18 mai 2025 au château de Solliès-Pont.

Dans le cadre de notre congrès national à Bagnères-de-Luchon, notre exposition était aussi visible à la salle des fêtes de Marignac du 11 au 20 juin 2025 (compte rendu à venir dans notre prochain bulletin).

Nous y étions également...

Salon du livre à Segonzac



Ce récit, à la fois émouvant et captivant, a suscité de nombreuses questions. À travers les mots et les maux, nous tenons à relier les faits historiques au témoignage de mon grand-père. L'exposition continue de circuler et peut être sollicitée par des collectivités. Elle suscite un vif intérêt, particulièrement lorsqu'elle est accompagnée de témoignages de déportés.

Pour en savoir plus sur la vie de résistant de Clément Quentin, son livre *Stück 72889, Cobaye humain à*

Le 30 mars 2025, le salon du livre de Segonzac s'est déroulé dans une ambiance agréable, avec une bonne affluence du public. Nous avons eu des échanges enrichissants, notamment avec quelques jeunes, ainsi que la présence de nos adhérents fidèles et motivés. Une rencontre

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

particulièrement intéressante a marqué cette édition : la venue de Karine, petite-fille d'un déporté, venue chercher des renseignements sur la déportation de son grand-père au camp de Mauthausen. Nous avons pu échanger à ce sujet, et je ne manquerai pas de vous faire découvrir cette histoire dans un prochain numéro du journal. Karine sera d'ailleurs présente lors de la cérémonie anniversaire de la libération des camps de concentration.

Michèle JUBEAU-DENIS

Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine

Inauguration de la place de la Liberté à Labarthète, dans le Gers

Le 8 mai 2025 restera, pour ce village de 146 habitants, un anniversaire et un souvenir empreints de solennité, d'émotion et de recueillement. À l'occasion du 80^e anniversaire de la Victoire, la commune a tenu à rendre hommage à Didier Boueilh, rescapé du camp de Dachau et maire de la commune pendant 17 ans, décédé il y a 21 ans.



C'est en présence du sous-préfet, des élus du territoire, du directeur de l'ONAC, du président de l'ANACR, du Souvenir Français, des autorités civiles et militaires,

de porte-drapeaux, de la famille et des amis que Philippe Dufau, le maire, lui a rendu ce bel hommage :

« ... Cette place du village devient la place de la Liberté, en hommage à celui qui, dans la tourmente du conflit mondial, fut pris en otage et déporté, en hommage à tous ceux qui furent privés de liberté. Se souvenir, ce n'est pas seulement commémorer. C'est reconnaître toutes les douleurs, mais aussi les grandeurs, sans en oublier aucune. C'est porter un regard lucide sur le passé, non pour l'alourdir de nos jugements, mais pour en tirer des leçons utiles à notre temps et nous grandir dans le courage et la vérité. Cette place de la Liberté, au cœur de notre village, a toujours été un lieu de rassemblements et de rencontres festives. Comment ne pas y associer aussi le nom de Didier, qui a marqué l'histoire locale et survécu à la sombre période de la guerre ? Durant ses mandats de maire, Didier a œuvré avec passion pour le bien-vivre dans notre commune, sans jamais oublier d'où il venait et ce qu'il avait traversé... »

Dominique Boueilh, président de l'Amicale du camp de concentration de Dachau et fils de Didier, prit ensuite la parole :

« ... Le régime nazi fit des millions de victimes dans les ghettos, les chambres à gaz des camps d'extermination, mais aussi dans les camps de concentration où Didier fut déporté le 5 juillet 1944. Il reçut alors son costume rayé, marqué d'un triangle rouge et du matricule 76551. Il n'avait que 18 ans.

Didier fut pris en otage, avec son père, le lundi 27 mars 1944 par des soldats allemands, à la recherche de maquisards que la ferme familiale abritait dans la plus grande discrétion. Il n'avait pas encore 18 ans.

Ses trois frères, Charles, Joseph et Élie, étaient prisonniers de guerre depuis la défaite de 1940. Son autre frère, Léopold, qui n'avait pas été mobilisé, choisit de rejoindre la Résistance en 1941. Didier restait pratiquement seul pour les gros travaux de la ferme familiale du Tucot, à Saint-Mont, avec sa mère Rosa, son père âgé Félix et sa sœur Nelly. Sa sœur aînée, Alexia, habitait à quelques pas et venait toujours aider la famille lorsque c'était nécessaire.

Félix et Didier furent internés à la prison Saint-Michel jusqu'à la mi-juin, dans des cellules séparées. Après une quinzaine de jours, Didier subit un interrogatoire serré, qu'il parvint à déjouer car les Allemands n'avaient rien trouvé de compromettant dans la ferme. Didier fêta ses 18 ans dans sa cellule, fort modestement, avec une double ration qu'il avait économisée, aimait-il raconter.

Le 15 juin 1944, Didier fut transféré par train au camp de Royallieu à Compiègne, point de départ de la plupart des convois de déportés, avec Drancy. Son père Félix fut libéré quelques semaines plus tard.

Le dimanche 2 juillet 1944, Didier fut déporté à

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

Dachau par le convoi 7909, dit « Train de la Mort ». Le 5 juillet 1944 à 13h22, le convoi arriva en gare de Dachau avec 1 630 rescapés sur plus de 2 000 déportés politiques embarqués. Entassés, debout, à 100 par wagon à bestiaux, durant quatre jours de forte chaleur, plus de 500 hommes moururent, privés par leurs gardiens des éléments vitaux : l'air, l'eau et l'espace...

Dans le wagon de Didier, seuls 25 survivants sur les 100 présents au départ. Un traumatisme profond que Didier portera toute sa vie.

Une dizaine de jours après l'arrivée à Dachau, Didier est affecté au kommando de Neckarelz, une ancienne carrière désaffectée transformée en usine souterraine pour moteurs d'avion. Après trois mois de labeur exténuant, sans repos et dans des conditions sanitaires indignes, l'épuisement s'empara de Didier.

Ne pesant plus que 43 kilos, victime d'un phlegmon au pied et d'une forte dysenterie après avoir bu l'eau d'une bétonnière par un jour d'extrême soif, Didier fut admis à l'infirmerie du camp principal le 20 octobre 1944. Rétabli après deux interventions chirurgicales à vif, sans anesthésie, il réussit à se faire affecter à l'atelier de tailleur, ce qui lui permit de survivre dans des conditions moins inhumaines.

Après la libération du camp par les armées américaines le 29 avril 1945, Didier quitta Dachau le 27 mai 1945 avec un convoi de l'US Army, et fut transféré à l'hôtel Lutetia à Paris le matin du 30 mai. Le 31 mai, il prit le train pour Bordeaux et retrouva sa famille dans la soirée, où une grande fête l'attendait, avec tous ses frères rentrés indemnes. Mais Didier, épuisé, se réfugia très tôt dans son lit d'enfant, tandis que ses proches célébraient son retour. L'hommage auquel vous êtes invités aujourd'hui s'inscrit dans le cadre de la Mission Libération du gouvernement, chargée d'organiser le cycle commémoratif de 2024 et 2025. Cette instance travaille avec tous les acteurs concernés pour organiser et promouvoir les cérémonies, valoriser les actions locales et les thématiques mises en avant pour ce 80^e anniversaire. Elle encourage tout particulièrement les associations de mémoire à rendre hommage aux déportés.

En mars 2024, nous avons organisé un colloque à Saint-Mont à l'occasion du 80^e anniversaire de l'arrestation de Didier Boueilh. En novembre dernier, l'Amicale de Dachau rendait hommage à Jean Denis, déporté à Dachau, en donnant son nom à une rue de Segonzac. Michèle, la fille de Jean Denis, est aujourd'hui parmi nous ; elle préside l'Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine. Comme nous l'avions fait quelques mois plus tôt à Cholet, pour Clément Quentin, cobaye humain à Dachau.

Je tiens à remercier ici la municipalité de Labarthète et son maire, Philippe Dufau, pour l'excellent accueil réservé à l'hommage de ce jour.

Didier Boueilh, profondément engagé dans ses

convictions, était avant tout un homme discret, qui n'aimait pas se mettre en avant. Pour ces raisons, et afin de respecter ce qu'il aurait probablement souhaité s'il était parmi nous aujourd'hui, ce n'est pas la place Didier Boueilh que nous inaugurons, même s'il en est l'inspirateur, mais la place de la Liberté.

Car la Liberté, c'est ce qu'il a retrouvé lorsque les troupes américaines ont franchi la porte du camp au petit matin du 29 avril 1945. La liberté de vivre, de retrouver les siens, de penser, d'entreprendre, d'aimer. Cette même liberté qui nous est donnée aujourd'hui grâce aux sacrifices de nos armées, des résistants et de milliers de jeunes soldats venus d'autres continents.

Pour cela, je salue la présence du piquet d'honneur du 5^e régiment d'hélicoptères de combat de Pau et celle des nombreux porte-drapeaux.

Si vous avez connu Didier, si engagé dans la vie sociale et associative, c'est parce que son expérience de la déportation lui avait donné le sens de la solidarité, du vivre-ensemble et du respect de la dignité humaine, ainsi que l'espoir d'un monde sans cesse meilleur. Car c'est seulement grâce à l'entraide que les déportés ont pu surmonter les conditions inhumaines de leur détention.

Si vous l'avez connu si attaché à son village et à ses habitants, c'est parce qu'il se sentait en sécurité avec vous, qu'il avait besoin de cette fraternité qui animait les survivants des camps, pour chasser les ombres des horreurs indescriptibles qu'il avait vécues.

Si vous l'avez vu en colère ou anxieux dans certaines circonstances ou face à certaines injustices, c'est que l'on avait porté atteinte à ses valeurs profondes ou ravivé des souvenirs douloureux.

Au travers de cette plaque que nous allons dévoiler, nous souhaitons également rendre hommage aux enfants de Labarthète qui ont donné leur vie pour la patrie. Nous venons de les citer devant le monument : Jean Beaumont, Arsène Berges, Marius Castarède et Gilbert Laffite.

N'oublions pas non plus les nombreux prisonniers de guerre de cette commune, au nombre de huit, qui, s'ils n'ont pas subi les traumatismes des camps, ont néanmoins souffert de l'éloignement durant de longues années et parfois affronté des conditions de captivité difficiles et indignes.

Au moment où de nombreux dangers menacent à nouveau nos sociétés et notre monde, faisons en sorte que cet esprit de Liberté nous anime plus que jamais dans tous nos actes présents et futurs, en droit comme en devoir, les uns envers les autres. Qu'il conserve à notre village et à ses enfants toute la chaleur, la convivialité et la fraternité qui le caractérisent. Je vous en remercie. »

La cérémonie avait débuté par la lecture émouvante d'un poème composé par Célia Soulé, arrière-petite-fille de Didier Boueilh. Au cœur d'une immense assemblée émue, nous nous sommes retrouvés, aux côtés des

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

autorités, avec quatre filles de déportés de Dachau, venues communier à l'hommage rendu à nos pères : Jacqueline et Dany Boueilh, Éliane Hébraud, fille de Léon Chebassier, et Michèle Jubeau, fille de Jean Denis, mais aussi Annie, dont le père René Gardiola fut interné à Mauthausen, ainsi que les sept enfants de Joseph Boueilh, interné à Rawa Ruska. Un moment hors du temps, tous « emprisonnés » dans le cœur de nos aînés.

L'exposition sur le camp de Dachau, installée pour la journée, a accueilli de nombreux visiteurs, accompagnés et guidés dans la découverte de cet enfer par Dany et Michèle, venue partager cette journée avec la famille Boueilh.

Après ce temps de commémoration, l'apéritif fut un moment fort d'échanges fraternels, suivi d'un repas célébrant la libération, animé par un groupe qui nous a transportés des années en arrière, avec des chants d'époque appris pour l'occasion.

Beaucoup de temps et de travail de préparation ont été nécessaires pour célébrer cet anniversaire, mais quelle joie, quelle émotion, quelle gratitude partagée, qui viennent nous conforter dans notre mission de passeurs de mémoire. Ce chemin est jalonné de petites histoires qui font la grande Histoire de notre pays. Continuons de les partager avec respect et ferveur. Merci à l'Amicale de nous fédérer dans ce travail de mémoire.

Dany BOUEILH-PÉRISSÉ

Inauguration de la nouvelle plaque de la rue Gilbert Burlot dans le pays de Retz, en Loire-Atlantique



Le 4 mai 1978, le Conseil municipal de La Bernerie-en-Retz décidait de donner le nom de Gilbert Burlot à une rue de la commune. Ce 13 mai 2025, une cérémonie d'hommage a eu lieu lors du dévoilement d'une nouvelle plaque. Désormais, la mention du passé de « résistant-déporté » de Gilbert Burlot figure sur les panneaux de la rue qui porte son nom.

L'inauguration de la nouvelle plaque de la rue Gilbert Burlot s'est déroulée en présence de son fils Jacques Burlot, de monsieur Jacques Prieur, maire de La Bernerie-en-Retz, du président de la section bernérienne de l'UNC, Bernard Letort, ainsi que de monsieur Alain Dupas, représentant des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

Après les chaleureux remerciements de Monsieur le Maire, monsieur Letort a retracé la vie de Gilbert Burlot. Nous avons ainsi pu découvrir son parcours, depuis son arrestation jusqu'à sa déportation à Dachau, ainsi que son engagement dans la transmission de la mémoire des horreurs concentrationnaires.

Gilbert Burlot est né le 21 février 1917 à Nantes (Loire-Inférieure), fils d'Henriette Piriou et d'Henri Burlot, dont la famille est originaire de La Bernerie-en-Retz. Il effectue ses études secondaires au lycée Georges Clemenceau à Nantes, puis poursuit des études supérieures en droit à l'université de Poitiers, avant d'obtenir une licence de lettres à l'université de Rennes. Il débute sa carrière à la sous-préfecture de Châteaubriant, puis rejoint en 1939 la préfecture de Nantes.

Engagé en octobre 1942 sous le pseudonyme « Barclay » dans le réseau Éleuthère des Forces françaises combattantes, il crée un sous-secteur à la préfecture de Nantes, centralisant notamment des renseignements militaires pour le commandement allié sur les usines de guerre, les défenses côtières et le dispositif allemand dans la région. « Barclay » transmettait ces informations afin de préparer des actions de sabotage. Autour de la base de

ÉVÉNEMENTS RÉGIONAUX

Saint-Nazaire, il récupérait des microfilms auprès de la Résistance et les acheminait vers la région parisienne ou directement à Londres, via les Lysanders.

Parallèlement, il contribue à l'essor de l'armée secrète en Loire-Inférieure, participant à de nombreuses évasions. Il rédige et imprime le journal clandestin La Lanterne et perfectionne l'organisation de la résistance administrative aux échelons départemental et communal, délivrant de nombreux titres (cartes d'identité, cartes de travail, etc.) pour éviter l'arrestation ou la déportation de résistants.

Arrêté par la Gestapo le 19 mai 1944, il subit la torture sans rien révéler. Condamné à la déportation, il quitte la France en train le 18 juin. Dans son convoi, il retrouve des résistants de la région, dont Clément Quentin, qui l'aide à supporter ce terrible trajet. Il est déporté au camp de concentration de Dachau le 20 juin, sous le matricule 72344. Après une période de quarantaine, il est transféré le 14 juillet à Landsberg am Lech, dans le kommando de la Landsberg-Lech Air Base, à une soixantaine de kilomètres de Dachau. Il participe à la résistance clandestine des camps, aux côtés notamment de Georges Charpak (futur prix Nobel de physique en 1992), d'Albert Fuchs (professeur à l'université de Strasbourg), de Gabriel Goudy (futur député et membre du Conseil économique), de Marcel Miquet, Georges Arjaliès et Jacques Choimet, nantais comme lui.

Vers la fin avril 1945, le commandant du camp, Willy Wagner, décide de renvoyer les déportés à Dachau. Le 24 avril, Gilbert Burlot quitte Landsberg pour le kommando voisin de Kaufering, à une dizaine de kilomètres, où il expérimente pendant deux jours les conditions de vie effroyables des déportés juifs. De là, ils marchent jusqu'à dix kilomètres de Dachau pour arriver, en trois jours, à Allach. C'est là qu'ils sont libérés par les Américains trois jours plus tard, mais ils subissent une nouvelle quarantaine en raison des risques d'épidémies, notamment de typhus.

Après la libération du camp le 30 avril 1945, il est rapatrié en France le 19 juin 1945. Il reprend son activité à la préfecture avant d'être muté au secrétariat général du gouvernement (direction générale de la Fonction publique) en tant qu'administrateur civil, en décembre 1945.

Après la guerre, déporté-résistant et proche d'Edmond Michelet, président-fondateur de l'Amicale des Anciens de Dachau, il devient vice-président de l'Amicale et rédacteur du bulletin jusqu'en 1965, puis vice-président honoraire jusqu'à sa mort, des suites de sa déportation.

En 1955, il est nommé directeur adjoint à l'Office national des combattants et des victimes de guerre, sous la direction d'Henri Ribière. Ce dernier, victime d'un grave accident de voiture et atteint d'un cancer du cerveau, laisse en réalité la direction de l'Office à Gilbert Burlot, qui occupera ce poste jusqu'à un accident cardiaque l'obligeant

à interrompre sa carrière, alors même que le général Paul Dassault, grand chancelier de la Légion d'honneur, envisageait de lui confier le secrétariat général de la grande chancellerie. Après cinq ans de repos, il reprend une activité à la Radiodiffusion-télévision française (RTF), où il administre le journal parlé et le journal télévisé.

Début 1963, de nouveau malade, il renonce à toute activité professionnelle.

Après avoir longtemps été adjoint au maire de La Bernerie-en-Retz, il en devient maire le 26 février 1968, jusqu'à son décès le 27 juillet de la même année.

En hommage à son passé glorieux, le Conseil municipal de La Bernerie-en-Retz décide, le 4 mai 1978, de donner le nom de Gilbert Burlot à l'avenue où nous nous trouvons ce soir.

Décorations de Gilbert Burlot :

- Commandeur de la Légion d'honneur (décret du 5 décembre 1957)
- Médaille militaire (décret du 28 février 1949)
- Croix de guerre 1939-1945 avec étoile de vermeil et palme (décret du 28 février 1949)
- Médaille de la Résistance française (décret du 31 mars 1947)
- Croix du combattant volontaire de la Résistance (décision du 6 mai 1957)
- Médaille commémorative des services volontaires dans la France Libre (8 mars 1949)
- Médaille commémorative de la guerre 1939-1945, avec barrette Libération (décret du 21 mai 1946)
- Médaille des Blessés

Son fils, Jacques Burlot, a tenu à remercier au nom de tous les membres de sa famille qui n'ont pu être présents à cette inauguration. Il a rappelé la nécessité de continuer à transmettre les témoignages à travers les descendants.

« [...] C'est justement pour ces jeunes générations qu'il paraît important de savoir rendre hommage à tous ces héros du passé, qui habitaient villes et villages de France. [...] C'est grâce à eux que nous vivons libres dans un pays dont nous pouvons encore être fiers. »

Il a conclu son allocution par ces mots :

« Toute sa vie, il est resté attaché à son village, où il est enterré. Il serait sûrement très touché du témoignage qui lui est rendu aujourd'hui. »

Nous étions ravis, Serge et moi, d'assister à cette commémoration émouvante, en ce temps anniversaire de la libération du camp de Dachau, où nous avons découvert de fortes personnalités qui n'ont jamais cessé d'œuvrer pour notre pays, la France, et pour notre humanité.

Sandra QUENTIN

HISTOIRE

Comment la presse française a-t-elle su se préserver face à la cruauté de Kaltenbrunner, qui demeurait outre-Rhin ?

À travers un article tiré du journal L'Aube, datant de 1946

Le journal L'Aube a été créé une première fois en 1932 par Francisque Gay, qui interrompt sa parution en 1940 pour fonder, avec Georges Bidault, les Nouvelles Équipes françaises, dans le but de rassembler la mouvance démocrate-chrétienne. Dès 1941, il met en place une radio clandestine, distribue des tracts secrets et contribue à la fabrication de faux papiers pour les Juifs. Il accueille de nombreux résistants chez lui à Paris et se voit confier par le Conseil national de la Résistance la préparation des réformes de la presse avec Pierre-Henri Teitgen. Tous deux sont missionnés par François de Menthon, résistant, homme politique et juriste de l'époque, pour œuvrer dans ce sens. Dénoncé mais non arrêté, Francisque Gay relance L'Aube dès août 1944, toujours à Paris, dans le 2^e arrondissement, et fonde le Mouvement républicain populaire en novembre 1944. Il devient alors député, puis ministre d'État un an plus tard dans le deuxième gouvernement de Charles de Gaulle. Il porte une attention particulière à toutes les questions liées à la presse, aux affaires économiques et étrangères.



La Une du journal L'Aube, 8 mai 1945

L'article, daté du 2 janvier 1946, est extrait du journal L'Aube et signé par l'envoyé spécial Jean Richard, présent à Nuremberg où les principaux dignitaires du régime nazi sont jugés pour crimes contre l'humanité lors du procès de Nuremberg, du 18 octobre 1945 au 1^{er} octobre 1946, par le Tribunal militaire international (TMI).



À NUREMBERG

Kaltenbrunner voulait faire « liquider » Dachau par l'aviation

(Par téléphone, de notre envoyé spécial : Jean RICHARD)

La Cité du jugement a retrouvé, en ce mercredi 2 janvier, son activité que les fêtes avaient interrompue.

Et, comme on reprend l'épisode d'un long film, on entendit la suite du procès de la Gestapo, plus exactement la suite de la déposition qu'avait commencée avant Noël, le colonel Stanley, membre du ministère public américain.

Deux témoignages français

Le témoignage de deux officiers français, le colonel de Saint-Gast et le lieutenant Veith, qui ont assisté, à Mauthausen, à l'exécution d'un grand nombre de prisonniers, par fusillade ou asphyxie dans les chambres à gaz, figure dans la documentation du colonel Stanley.

L'accusation fait surtout état des crimes ordonnés par Kaltenbrunner, toujours en traitement à l'hôpital de Nuremberg.

Il apparaît que Kaltenbrunner fut l'efficace et fidèle agent de Himmler dans le redoutable organisme de la Gestapo. Nazi de la première heure, il fut l'un des organisateurs du pillage économique et artistique de la France. Faux monnayeur, il inondait les territoires occupés de fausse monnaie alliée.

Kaltenbrunner fut, en outre, l'exécuteur de l'ordre du Führer, en date du 7 décembre 1941, condamnant à la déportation en Allemagne tous les civils des pays occupés coupables « d'offense à l'égard du Reich ».

La « liquidation » des camps

Cependant les Alliés approchaient. Le bétail humain des déportés devenait une charge pour les criminels. Kaltenbrunner ne s'embarrassa pas pour si peu. Il ordonna la « liquidation » pure et simple des camps de Dachau et de Mühldorf, de Landsberg où étaient parqués plus de cinq mille Juifs.

Or, le mot de « liquidation » avait pour Kaltenbrunner un sens bien précis. Il inventa, en effet, de faire bombarder les camps de déportés par l'aviation allemande, alléguant que la responsabilité du massacre retomberait sur les aviateurs alliés. Ce plan avait reçu l'indice de code de « nuage à 1 ».

Plus tard, le même Kaltenbrunner ordonna de grouper à Dachau les internés de Mühldorf et Landsberg, et prit, par ordonnance, des mesures pour un système de « liquidation » par empoisonnement.

Les agissements du commandant du camp empêchèrent ce nouveau massacre.

C'est sur ce crime prémédité, dont l'arrivée des Alliés interdit l'exécution, que se termine le témoignage du colonel Stanley.

Ernst Kaltenbrunner (1903-1946) devint haut fonctionnaire autrichien de la SS, criminel contre l'humanité et criminel de guerre. Il fut condamné à mort par pendaison lors du procès de Nuremberg pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

Originaire de la même région de Linz en Autriche qu'Adolf Hitler, Kaltenbrunner devint avocat comme son père et rejoignit le nazisme pendant ses études. Dès 1933, il suit des formations SS en secret et se fait remarquer pour ses talents d'orateur et ses conseils juridiques aux membres et sympathisants du parti. Il prend de nouvelles responsabilités en tant que chef de la 37^e brigade SS, mais il est arrêté une première fois en 1933 et envoyé au camp de détention de Kaisersteinbruch, en Autriche, où il poursuit sa propagande. Il se distingue plus par sa corpulence et sa force physique que par ses connaissances juridiques.

De nouveau arrêté en mai 1935 et inculpé de haute trahison, il est radié du barreau tout en étant nommé chef des SS autrichiens. Faute de preuves, il n'est condamné qu'à six mois de prison, peine couverte par la détention préventive.

Il poursuit ses activités politiques en faveur du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne, devient secrétaire d'État à la Sécurité publique et est repéré par Himmler. Il dirige la SS autrichienne et contribue à la création du premier camp de concentration en Autriche, à Mauthausen près de Linz, en août 1938. Il devient l'homme de confiance d'Himmler, spécialiste des services secrets, et accède à la tête du RSHA de 1943 à 1945, après la mort de Reinhard Heydrich. Surnommé le « petit Himmler d'Autriche », il mène la politique de terreur nazie entre 1943 et 1945, aux côtés de Goebbels, Göring et Himmler.

Affaibli, il est amené en fauteuil roulant au procès de Nuremberg et souffre d'une étrange amnésie, malgré ses fonctions de chef du renseignement du régime nazi, numéro deux de la SS après Himmler. Il est inculpé pour complot, crimes de guerre et crimes contre l'humanité. Lors du procès d'Adolf Eichmann à Jérusalem, sa responsabilité personnelle dans la Shoah, notamment lors de la déportation des Juifs de Hongrie en 1944, est démontrée. Il nie toute culpabilité durant le procès, refusant même d'admettre qu'il avait planifié la suppression des déportés des camps de concentration, dont Dachau et Mauthausen, alors qu'il était devenu la plus haute autorité de l'Allemagne du Sud à la fin avril 1945.

Kaltenbrunner aurait donné l'ordre de préparer l'extermination des détenus de Dachau et des camps satellites de la région de Mühldorf et de Landsberg, selon le

HISTOIRE

chef de l'administration du Gau de Haute-Bavière. Tous les moyens furent envisagés : empoisonnement, bombardement, fusillades massives, mais aucun ne fut mis à exécution, les responsables des camps n'ayant pas suivi ses instructions. Il participa également à des opérations secrètes, dont celle du « Grand Saut » lors de la conférence de Téhéran en 1943, visant à assassiner simultanément Staline, Churchill et Roosevelt.

Le procès de Nuremberg marque un tournant dans l'histoire du Troisième Reich. Les peines prononcées par le Tribunal militaire international sont exécutées le 16 octobre 1946 : parmi les 21 accusés, aucun ne plaidera coupable, onze seront condamnés à mort, trois acquittés et les autres écoperont de peines allant de dix ans de prison à la perpétuité. De nombreux autres procès eurent lieu à partir de 1961, notamment en Allemagne, en Pologne, en France et en Israël.

Le procès de Nuremberg sera le seul à être mené par le Tribunal militaire international pour crime contre l'humanité, en plus des crimes de guerre et des crimes contre la paix. Il suscitera une profonde réflexion sur le droit international, menant à la création de la Déclaration universelle des droits de l'homme le 10 décembre 1948, au lendemain de l'adoption de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Concrètement, peu de moyens sont alors mis en place pour définir ces droits. Il faudra attendre 1998, soit cinquante ans plus tard, pour la création du Tribunal pénal international.

Sandra QUENTIN

Sources :

Mémoire de la Shoah, Bulletin de la fondation pour la Mémoire de la Déportation n°75, Kaltenbrunner, le successeur d'Heydrich par Marie-Bénédicte Vincent (2022), site nuremberg.media.



Le journal de l'ouverture du procès de Nuremberg, le 20 novembre 1945, photo DPA

Le maquis de Palutras

Début 1944, un groupe de jeunes résistants se cache dans un bois, au sud de Compreignac.

Gerhard Joachim, né le 15 décembre 1910 à Berlin, arrive le 4 avril 1941 à Limoges pour être démobilisé. Il part le 17 octobre 1941 dans le Lot, puis à Comiac. Son père est commerçant et sa mère, femme au foyer, sera déportée à Riga, en Lettonie, le 25 janvier 1942.

Le 9 décembre 1943, suite à une dénonciation, la Gestapo de Cahors l'attend à son domicile. Prévenu, il se cache plusieurs jours, puis prend le train pour Limoges. Dans un café, il rencontre un contact et rejoint le maquis de Palutras le 28 janvier. Les résistants y sont une douzaine de réfractaires. À la suite de l'arrestation de deux jeunes, qui sont durement torturés, le lieu du cantonnement est livré.

Le 8 février 1944, ils sont attaqués en début d'après-midi par des policiers, accompagnés de trois pelotons de GM et d'une soixantaine de GMR. Voyant arriver les GMR par le sud, les sept jeunes ont le temps de cacher le matériel, dont les armes, avant de partir vers le nord. Malheureusement, les GM, positionnés sur les collines faisant face à leur axe de retraite, ouvrent le feu.

Émile Jouandeau, né le 5 novembre 1923 à Nantiat, intègre le FTPF le 9 novembre 1943 sous le pseudonyme de « Joseph Gautier ». Grièvement blessé, il s'écroule et meurt dans la soirée à l'hôpital de Limoges, durant une intervention chirurgicale.

Un jeune s'échappe, mais les cinq autres sont capturés. Transportés dans les locaux de la police, ils sont interrogés et écroués, sauf Gerhard Joachim, qui est laissé à la disposition de l'autorité administrative. Selon toute vraisemblance, il est remis aux Allemands et incarcéré au quartier allemand de la prison de Limoges.

La deuxième victime est André Boutaud, né le 29 octobre 1924 à Chamborêt, âgé de moins de 20 ans. Il est arrêté, interrogé et condamné. Après la prison de Limoges, il est transféré à la centrale d'Eysses, puis part avec ses compagnons le 30 mai pour Compiègne, puis Dachau le 18 juin (matricule 73150). Le 24 novembre, André Boutaud est transféré à Auschwitz, d'où il ne reviendra pas.

Il fut le compagnon de mon père durant ce voyage...

Michèle JUBEAU-DENIS

Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine

La brigade Demorny (Corrèze et Dordogne)

La brigade périgourdine Demorny réunissait tactiquement quelque onze bataillons périgourdiens et corréziens, répartis en trois régiments (Demorny, Soleil et Ricco FTP), et totalisait un effectif de 4 379 hommes au 1^{er} décembre 1944. À la fin de cette année, la brigade se réorganisa pour devenir le 108^e RI.

Après la libération du Périgord, cette unité fut engagée sur le front de la poche de Royan-La Rochelle.

Le 13 septembre, Galbois reçoit la mission de s'emparer de divers emplacements fortifiés et de plusieurs blockhaus situés au nord-est d'Yves, ainsi que de la maison du Marouillet à proximité. Il forme un groupe de combat composé de 22 soldats français, 22 Russes et un infirmier. Le groupe part dans la nuit. La traversée du marais s'avère difficile : le guide se perd et, finalement, le groupe entre dans le village d'Yves, encore endormi, à 6 h du matin. Des habitants leur indiquent que les Allemands sont partis la veille et se sont repliés à quelques centaines de mètres. Ils seraient plusieurs centaines, alors que les renseignements faisaient état d'une centaine de combattants ennemis, supposés démoralisés. Dans ces conditions, il n'est plus question de mener l'attaque.

Les 14 et 15 septembre, deux tentatives sont faites pour rendre compte à l'état-major de la situation, mais elles échouent en raison des difficultés à traverser les marais.

Le 16, une liaison est établie avec l'arrière. Des renforts sont annoncés, mais ne viennent pas. Les journées des 17, 18 et 19 se passent dans un calme relatif, entrecoupées de quelques escarmouches.

Le 20 septembre, à Yves, au sud de la poche, les Allemands font face à l'attaque menée par la 4^e compagnie du 6^e bataillon, commandée par le lieutenant Pierre Galbois, âgé de 21 ans, et à laquelle est incorporé Grimaieff (résistant FTP, soldat d'origine soviétique, l'un des nombreux prisonniers recrutés par les Allemands, ayant déserté au moment de la retraite de la Wehrmacht, rejoint le maquis FTP de Dordogne et intégré la brigade « Demorny », pseudonyme du lieutenant-colonel Paul Bousquet).

Ce matin-là, le village est encerclé, les combats commencent. Une première tentative pour percer les lignes ennemies échoue, puis une seconde également. Elle est conduite par un groupe de combattants russes qui considèrent qu'ils n'ont rien à perdre, étant traités comme des déserteurs par les Allemands. Au bout de quatre heures de combats acharnés, les pertes sont lourdes et le lieutenant Galbois décide de demander l'arrêt des combats. Le sort des combattants est plus qu'incertain : leur qualité de maquisards, et de surcroît, pensent-ils, de combattants FTPF, fait d'eux des victimes toutes désignées d'exé-

tions sommaires. Internés au camp de la Sauzaie, près de Saint-Xandre, ils sont finalement reconnus comme combattants et échangés. C'est l'une des premières interventions de ce genre, habilement menée par le commandant Meyer (signataire de l'acte de capitulation le 9 mai 1945). Grimaieff périt au combat avec 19 de ses camarades, dont neuf autres combattants d'origine soviétique. Le bilan de cet épisode est lourd : 20 morts sur 45 combattants.

La commune d'Yves a fait l'objet de la citation suivante, comportant l'attribution de la croix de guerre avec étoile de bronze :

« Après avoir été le théâtre de combats acharnés, Yves, petite commune de 350 habitants située sur le front de l'Atlantique, a été incendiée en représailles, pour l'aide continue et efficace que ses habitants ont apportée aux Armées de la Libération. Malgré ses souffrances, ses ruines, la population a toujours fait preuve de la foi la plus vive dans la Victoire finale. »

Les noms des 20 FFI sont inscrits sur un monument commémoratif situé dans le cimetière, près de l'église, classés par nationalités. Il s'agit de deux Espagnols, sept Français, un Malgache et dix Soviétiques.

La liste est accompagnée de l'inscription :

« La commune d'Yves aux héros français et alliés morts pour la libération. 3^e régiment FFI, 6^e bataillon, 4^e compagnie de France. Aux 20 combattants de la liberté, volontaires de la Résistance française, tués aux combats à Yves, le 20 septembre 1944 : Morts pour la France. »

(Le nom d'une 21^e victime s'ajoute à ce lourd bilan : un civil abattu par les Allemands, inscrit sur le monument.)



Espagnols : ABAD Florencio, Manuel ; GARCIA André
Français : ALIABOZI Paul ; BLOCH Werner ; FABBRI Marcel ; GREZEL René ; HERRBACH Serge, Gaston ; LANZ Michel ; TALON Alexandre, Joseph
Malgache : RANDRIAMAZI Pierre

HISTOIRE

Russes : AKKIL ; ALIABET ; DER MURSALEF ; EIP-
TONOF ; FENDIKOF ; GRIMAIEFF ; GROMOFF
Serge ; IBRAGIMOF ; MOKHAPCHEF ; VOLKOF
Civil : REYEZ Maurice

Le grand Sud-Ouest est libre. Les Allemands se replient vers le Reich afin d'éviter un encerclement par les Alliés venant de Normandie et de Provence. Mais Hitler ordonne que les grands ports de la côte atlantique soient défendus pour empêcher leur utilisation par les Alliés. Des troupes déterminées et bien armées créent des périmètres défensifs à Lorient, à l'embouchure des estuaires de la Gironde et de la Loire, ainsi qu'à La Rochelle.

Paul Bousquet, né le 25 janvier 1912 à Félix, ancien directeur d'école à Issigeac, colonel FTP dans la Résistance, se distingua autant en Dordogne sud que par la suite, à la tête de la brigade Demorny et, en dernier lieu, en commandant le 108^e RI reconstitué à partir de cette unité, engagé dans la poche de La Rochelle face à 15 000 Allemands, fortement retranchés sur un front de 30 km.

Le siège des poches par les Forces françaises de l'Ouest, constituées pour l'essentiel de formations FFI transformées en unités régulières à compter du 1^{er} octobre 1944, ne se terminera, à l'exception de la poche de Royan et de la pointe de Graves, prises d'assaut en avril 1945, que par la capitulation générale des troupes allemandes le 8 mai 1945.

Michèle JUBEAU-DENIS

Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine

Les Monts de Blond

Le maquis des Monts de Blond est, en Haute-Vienne, la formation de résistants la plus importante du département après celle de Georges Guingouin. Il se compose de six compagnies FTP : la 2407^e (camp de Savary, près de Blond), la 2409^e à Boissour, la 2401^e à Bois Sournet, la 2430^e aux Ramades de Blond, la 2437^e au Four de Cieux et la 2438^e à la Borderie. Il dispose en outre d'un hôpital organisé au Breuil et d'un terrain de parachutages à Savary.

Le 6 août 1944, les unités de la colonne Ottenbacher convergent vers les Monts de Blond afin de tenter un encerclement des maquisards de Blond, de Cieux et de Vaulry. Cette formation, à l'instar de la colonne Jesser, de la division Brehmer et de la division Das Reich, a pour mission de sécuriser les arrières des troupes d'occupation en détruisant les « bandes de maquisards ». Connue sous le nom de groupement Ottenbacher (du nom du général

qui la commande), elle comprend un bataillon du 15^e régiment de grenadiers de réserve (vraisemblablement le 163^e), venu de Clermont-Ferrand, et deux compagnies du 19^e régiment de police SS, en garnison à Limoges, aidés de miliciens.

La répression et les représailles sont menées avec une extrême brutalité, conformément aux directives reçues depuis le printemps. Selon l'ordonnance du maréchal Hugo Sperrle, adjoint du haut commandement de l'Ouest, promulguée le 12 février 1944 :

« En cas d'attaque terroriste, la troupe est tenue de répliquer tout de suite, en ouvrant le feu. Si des civils innocents sont malencontreusement touchés, c'est regrettable, mais la responsabilité en incombe exclusivement aux terroristes. Les francs-tireurs capturés, une arme à la main, doivent être fusillés et non plus livrés aux tribunaux militaires. »

La troupe a désormais le champ libre quant au choix des moyens de combat contre la Résistance. »

Gaby Vignaud, commandant du 1^{er} bataillon FTPF, donne alors l'ordre à la compagnie de prendre la direction de Nantiat, où une liaison doit avoir lieu avec d'autres unités, à proximité de l'actuelle RN 147. Ces unités ne se présentant pas, une patrouille est envoyée en reconnaissance mais, devant la supériorité des troupes ennemies, elle se replie sur Cieux.

Le 7 août 1944, vers 5h30, le lieutenant Madigou, l'adjudant Boutaud et le chauffeur Duverneuil partent en repérage afin d'évaluer les effectifs allemands dans le secteur de Nantiat. À l'entrée de Vaulry, ils tombent dans une embuscade, une fusillade éclate et le lieutenant Madigou est tué, tandis que l'adjudant Boutaud et le chauffeur Duverneuil sont blessés. À 7h00, le jardinier de l'école Sainte-Marguerite de Cieux se rend au PC de la compagnie et informe de la présence d'Allemands dans le bourg. Vers 8h00, la 2407^e prend la route de Bellac, mais au lieu-dit Thoveyrat de Blond, la compagnie tombe sur un groupe de soldats allemands : une violente fusillade se déclenche. Les civils sur place paient un prix très lourd : M. Principaux et sa fille Michelle, âgée de neuf ans, sont tués ; M^{me} Principaux est gravement blessée en voulant protéger sa fille. Les maquisards se replient vers les Monts de Blond. Les Allemands réussissent à pénétrer dans le camp de Savary et l'incendient, ainsi qu'une ferme proche, faisant 23 morts parmi les résistants et les civils.

À Cieux, deux sections prennent position au lieu-dit Les Rivauds, non loin du bourg, une troisième à Puymenier afin d'assurer un renfort en cas de repli. Des automitrailleuses allemandes venant du bourg se dirigent vers Puymenier, accompagnées de camions ouverts remplis de soldats. Le convoi avance puis s'arrête ; les soldats descendent inspecter rapidement les fourrés et les haies. Ces Allemands portent des uniformes « kaki », alors que leur uniforme habituel est « vert-de-gris ». Les maquisards

ne s'y laissent pas prendre et la bataille s'engage immédiatement. Les échanges sont violents : Jean-Marie Villeléger, l'un des plus jeunes, réussit à se cacher, mais son camarade, qui le suit pourtant de près, est stoppé par une balle. Les Allemands s'approchent de lui et l'achèvent ; sur place, les blessés subissent un sort identique.

Michèle JUBEAU-DENIS

Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine



Liste des victimes

Village des Ramades

BICHAUD Jean, BLUM Lucien, CHAPUT Martial, COLOMBEAU Gilbert, CROUZIL Mathurin, DINTRAS Pierre, DORELET Fernand, DUFOURNEAU Victor, GABEL Auguste, GUENANT Martial, HENNY Marcel, JOLY Joseph, KLEIN René, LAPUELLE Auguste, LITCHENSTEIN Vladimir, LORGUE Auguste, MOURIOUX François, PRINCIPAUX Jean, PRINCIPAUX Michelle, PUYGRENIER Pierre, VILLELEGER Auguste.

Aux Rivauds

8 résistants capturés et exécutés :

COMPAIN Moïse, LANARDE Jean, RIFFAUD Jean, NORMAND Louis, PESCHER Henri, PIOFFRET André, PROVEDI Léon, PRUNELLI Victor.

En Lot-et-Garonne

L'abbé Roger Dané naît le 31 janvier 1899 à Tonneins.

En 1944, il est curé de Lacapelle-Biron depuis de nombreuses années. Ce village se situe à 18 km au nord de Monflanquin. Les paroissiens de l'abbé Dané connaissent son intransigeance, son mauvais caractère (notamment dans son église), ses oppositions avec l'instituteur communiste, ce qui rappelle les querelles entre Peppone et Don Camillo. Mais ils connaissent aussi sa générosité, sa tolérance hors de l'église, son écoute des plus démunis, etc. Sa forte personnalité marque profondément les paroisses qu'il dessert.

Le 21 mai 1944, des troupes de la sinistre division « Das Reich » partent très tôt du Tarn-et-Garonne, où elles sont cantonnées. Les SS veulent engager une vaste opération contre les maquis, sur un front allant de Villeneuve-sur-Lot à Frayssinet-le-Gélat. Cette opération est marquée par de nombreux et sanglants épisodes. À Vergt-de-Biron, le passage des Allemands se traduit par l'arrestation de toute la population masculine du village et par le martyre d'un agriculteur de la commune, Jean Abouly, sauvagement torturé. Le même jour, le village de Lacapelle-Biron est également victime de l'occupant.

À l'aube, un rassemblement des hommes a lieu sur la place du village. L'appel est fait par le maire, avec le contrôle du registre de la mairie. Après l'appel, les hommes sont conduits dans une prairie, sur la route de Gavaudun, gardés à vue, comme sur la place, par des Allemands armés de mitrailleuses. Ils restent là toute la journée, sans ravitaillement. Dans l'après-midi, quelques rares femmes obtiennent la permission d'apporter des vivres et à boire aux prisonniers : soixante hommes sont ainsi rassemblés, dont l'abbé Dané. Les SS s'enquèrent également, auprès des autorités locales, de la présence de Juifs. Alors que l'abbé, auprès de ses paroissiens, garde le silence, le docteur Baud déclare avec aplomb qu'il y en a eu, mais qu'ils sont tous partis depuis longtemps.

« Grâce à sa présence d'esprit, il a ainsi sauvé de la déportation les familles Sin Blima, Rosenthal, Winfried et M^{me} Baller, tous cachés dans des familles de Lacapelle », témoigne Gilbert Blima.

Dans la journée, les Allemands trient les prisonniers et ne gardent que ceux dont l'âge est compris entre 18 et 60 ans, soit 47 d'entre eux. Les autres sont relâchés. Un seul s'est échappé, Yvan Domingie, de Dévillac. Il est surpris quelques jours plus tard par une patrouille et fusillé.

À 18 heures, les hommes sont ramenés sur la place et montent dans des camions. La colonne, escortée par les SS, fait route en direction du lieu-dit « Majoulassy », à

HISTOIRE

l'hôtel des Roches, de Gavaudun. Là, d'autres prisonniers rejoignent la colonne. Toute personne circulant sur les routes environnantes est en effet arrêtée dans la région de Lacapelle-Biron. Des paysans travaillant dans leurs champs, comme Zamora de Gavaudun, sont appréhendés. Un mutilé de 1914-1918, Oswald Laparre, voulant avoir des nouvelles de son fils, est arrêté.

À l'hôtel des Roches se trouvent plusieurs officiers SS et agents de la Gestapo. Après une longue attente, la colonne, composée de 118 prisonniers, quitte les lieux pour Agen, caserne Toussaint.

Tous les prisonniers sont déportés quelques jours plus tard et 52 d'entre eux mourront dans les camps de Dachau et Mauthausen.

L'abbé Roger Dané part de Compiègne par le convoi du 18 juin 1944 (le même que mon père), pour Dachau, où il reçoit le matricule 72465, et y reste jusqu'à la libération du camp. Il sera libéré le 29 avril 1945 par l'armée américaine.



Lacapelle-Biron a été choisie dès 1945 pour accueillir le Monument départemental de la Déportation, sur la place même où les hommes arrêtés ont attendu leur départ. Ce monument, que nous avons découvert avec mon père et quelques amis fidèles en 2013, est l'œuvre du sculpteur Buisseret, Grand Prix de Rome. Il symbolise le martyr et le sacrifice des 211 Lot-et-Garonnais qui ne sont pas revenus des camps de la mort. Une multitude de bras surgissant de terre soutient un bloc de granit gris sur lequel sont inscrits, groupés par communes, les noms des déportés morts dans l'enfer concentrationnaire. Inauguré le 15 août 1947, une cérémonie a lieu chaque année, en mai, pour commémorer cette tragédie.

Michèle JUBEAU-DENIS

Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine

La bataille de Leuzeu



« Du 18 juillet au 1^{er} août 1944, le sud-ouest de la région dijonnaise a subi les assauts meurtriers de la milice de Vichy et des troupes nazies. Successivement, les villages alentour ont été ainsi le théâtre d'affrontements entre l'occupant (aidé par la collaboration) et les résistants, la population locale. »

(Extrait du livre *Le maquis Liberté 1944* des Amis du Val de Leuzeu)

À partir du 22 juin 1940, la Résistance se met en place, aussi bien à l'extérieur (Londres, appel du 18 juin du général de Gaulle) qu'à l'intérieur du pays.

C'est à partir de 1941, au moment de l'attaque de la Russie par l'Allemagne, que la Résistance va se renforcer avec l'engagement des communistes français, jusqu'alors attentistes en raison du pacte germano-soviétique de 1939.

En 1942, tout le territoire français est occupé. La Résistance s'étend alors à l'ensemble du pays.

En 1943, les engagements se multiplient (STO et premières défaites militaires nazies).

En Côte-d'Or, avant le 6 juin 1944, il existait 16 maquis :

- 7 liés aux FFI,
 - 4 liés aux FTP,
 - 3 à l'IS (Intelligence Service),
- soit un total de 250 combattants.

Le but des maquisards est de se multiplier afin de fixer les troupes allemandes sur place, les empêchant ainsi de renforcer les combats lors du débarquement en Normandie.

Entre le 6 juin et le 15 août 1944, dix nouveaux maquis verront le jour, dont le maquis Koenig-Liberté.

Changer de nom, changer de lieu : tels étaient les impératifs pour échapper aux occupants et aux miliciens.

Le point de ralliement du maquis Koenig est le hameau de Charmoy, à la ferme de Savranges. Le lieu, situé près de la voie ferrée, de la RN5 Dijon-Paris et du canal de Bourgogne, constitue un atout majeur pour lancer des opérations contre les forces allemandes. Le mot de passe est : « Je cherche la route de Paris ».

HISTOIRE

Des résistants venus de divers horizons se regroupent au maquis.

Dans la nuit du 11 au 12 juin, un train de matériel à destination de la Normandie est attaqué à hauteur de Blaisy-Bas.

Le 15 juin, la voie ferrée est sabotée à hauteur de Lantenay ; le trafic est interrompu pendant deux heures et douze bicyclettes sont saisies.

Le camp, alerté d'une possible attaque, se déplace avec tout le matériel. Il se retrouve près de Saint-Victor-sur-Ouche.

Le maquis Koenig se divise : il devient d'un côté le maquis Liberté, de l'autre le maquis Madagascar, sous les ordres de Léon Bertrand, dit « le Malgache ».

Le maquis Liberté s'installe alors à la ferme du Leuzeu le 20 juillet.

Les 21 et 26 juillet, les attaques sur la voie ferrée se poursuivent.

Les résistants font sauter l'écluse 39 du canal, qui ravitaillait les Allemands en ciment, sable et carburant.

Un contact s'établit avec un commando SAS britannique, dirigé par le capitaine Jenny (John Wiseman) du 1^{er} régiment de parachutistes, installé non loin de la ferme du Leuzeu, à la ferme de Rolle. Lieu stratégique, car la base allemande de détection aérienne de Dackel, station radar de premier ordre, se trouvait à proximité.

Vingt-deux hommes de ce commando aideront au parachutage d'armes lourdes, dont 36 fusils-mitrailleurs, dans la nuit du 28 au 29 juillet.

La bataille du Leuzeu, le 30 juillet 1944

Ce ne sont pas les forces allemandes, mais les troupes de la milice du gouvernement de Vichy qui vont lancer l'attaque contre le maquis Liberté.

Le 19 juillet, un jeune du maquis, « Petit Pierre » (de son vrai nom René Corderet), âgé de 17 ans, est capturé. Torturé par la Gestapo puis interrogé par le chef de la milice de Dijon, Goujon, ce dernier lui offre un repas et Petit Pierre finit par révéler l'emplacement du maquis, son effectif et son armement. Petit Pierre finit par s'enrôler dans la milice.

Depuis le 25 juillet, date d'un guet-apens de la milice à Urcy et d'exécutions de résistants, le maquis s'attendait à être attaqué. Le maquis avait évacué la ferme du Leuzeu pour se retrancher sur les hauteurs et aux alentours, se mettant en position d'attaque.

Mais la bataille ne va pas se dérouler comme prévu.

Le maquis Madagascar, fort de 36 hommes, est arrivé la veille à la ferme du Leuzeu. En face, 400 miliciens sont arrivés par camions. Les renseignements fournis par René Corderet sont inexacts et les miliciens ne s'attendaient pas à une telle riposte. De nombreuses sections de maquis arrivent pour affronter miliciens et Allemands. Ces derniers sont dispersés grâce aux armes reçues lors du parachutage. Dans la foulée, les maquisards désertent leurs positions, emportant tout leur équipement de nuit, craignant une nouvelle attaque.

La réaction nazie est immédiate et brutale.

Le 1^{er} août, avec l'appui des miliciens et du SIPO-SD, 18 cars, soit environ 300 personnes, encerclent le village de Clémencey. Les maisons sont fouillées, tous les hommes sont alignés, mains en l'air, sur la place, sous la menace d'une mitrailleuse. Les miliciens découvrent trois maquisards cachés dans la paille dans la maison où se trouvent M^{lles} Simonot et Parat.

À 16 heures, après avoir tout pillé, les miliciens emmènent les trois maquisards et les deux femmes. Les villageois sont relâchés.

Les maquisards seront exécutés à Chamboeuf le 1^{er} août 1944.

Henriette Simonot et Madeleine Parat partent le 15 août 1944 à destination de l'Allemagne.

Henriette Simonot arrivera au camp de Ravensbrück, où elle décédera le 4 avril 1945.

Quant à Madeleine Parat, elle tombe malade (typhus) et est hospitalisée.

Les attaques allemandes sont d'autant plus violentes que le débarquement a eu lieu. Les maquis changent sans cesse de position.

Ils se retrouvent à Is-sur-Tille, au nord de Dijon. Ils feront, entre autres, prisonniers deux miliciens, dont Petit Pierre (René Corderet), qui reconnaît les faits, sera jugé



Le manoir du Leuzeu en 1942



HISTOIRE

par un tribunal de résistants, condamné à mort et exécuté.

Au mois de septembre 1944, le maquis Liberté comptera 900 combattants.

Le 11 septembre, il entrera, avec les autres maquis et les Alliés, sans oublier les tirailleurs sénégalais venus avec le maquis du Châtillonnais, pour libérer Dijon.

Françoise GINIER-POULET
Délégation Bourgogne



BIOGRAPHIES

Edmond MICHELET (matricule 52779)

**Président-fondateur de l'Amicale
des Anciens de Dachau**



Chronologie (tirée du livre *Prier 15 jours avec Edmond et Marie Michelet* de Benoît Rivière, petit-fils d'Edmond Michelet et évêque d'Autun) :

- 8 octobre 1899 : Naissance à Paris 19^e.
- 9 octobre 1899 : Baptême.
- 14 janvier 1918 : Engagement volontaire.
- 15 février 1922 : Mariage avec Marie Vialle.
- 1922 à 1925 : Président de la Jeunesse Catholique du Béarn.
- 1932 : Développe les Équipes Sociales à Brive.
- 9 avril 1933 : Président de la Jeunesse Catholique de Cor-

rèze.

- 17 juin 1940 : Entre dans la Résistance à Brive.
- 1941 à février 1943 : Chef régional du Mouvement Combat pour la région R5 (regroupant neuf départements du Limousin).
- 25 février 1943 : Arrestation par la Gestapo, incarcération pendant six mois à Fresnes, au secret jusqu'au 30 août 1943.
- 14 septembre 1943 au 29 avril 1945 : Déporté à Dachau.
- 27 mai 1945 : Retour en France.
- 21 octobre 1945 : Élu député MRP (Mouvement Républicain Populaire) de la Corrèze à la première Assemblée constituante.
- 21 novembre 1945 : Ministre des Armées.
- 12 décembre 1946 : Quitte le gouvernement et devient président de la Fédération corrézienne du MRP.
- 18 novembre 1947 : Exclu du MRP.
- Janvier 1948 : Participe à la fondation du RPF (Rassemblement du Peuple Français).
- 17 juin 1951 : Battu aux élections législatives.
- Début 1954 : Adhère aux Républicains sociaux.
- 1954 à 1957 : Délégué de la France à l'ONU.
- 5-25 septembre 1955 : Mission sénatoriale d'information en Chine et en Indochine.
- Janvier 1958 : Président de la Fédération des Républicains sociaux de la Seine.
- 9 juin 1958 : Ministre des Anciens Combattants dans le cabinet de Gaulle.
- Fin 1958 : Participe à la fondation de l'UNR (Union pour la Nouvelle République).
- 8 janvier 1959 : Garde des Sceaux dans le cabinet Debré.
- 24 août 1961 : Quitte le gouvernement dirigé par Michel Debré.

BIOGRAPHIES

- 17 février 1962 à 1967 : Membre du Conseil constitutionnel.
- 23 juin 1962 : Président du Centre européen de documentation et d'information (CEDI).
- Septembre 1962 : Président de l'International Council of Christian Leadership (ICCL).
- 1963 : Président-fondateur de l'Association France-Algérie.
- Janvier 1965 : Vice-président de l'Amitié Charles Péguy.
- 12 mars 1967 : Élu député de Quimper.
- 6 avril 1967 : Ministre d'État chargé de la Fonction publique et de la Réforme administrative dans le gouvernement Pompidou.
- 31 mai au 10 juillet 1968 : Ministre d'État sans portefeuille dans le gouvernement Pompidou.
- 22 juin 1969 : Ministre d'État chargé des Affaires culturelles dans le gouvernement Chaban-Delmas.
- Se consacre à l'administration de son département, « pour lui le plus beau des ministères ».
- 9 octobre 1970 : Décès à Marcillac.

Biographie par Louis TERRENOIRE – Ancien Ministre – Matricule 72963 :

Je connaissais Edmond Michelet dès avant la guerre. Dans les années qui suivirent le retour des camps et notre engagement politique commun, nous n'avons cessé d'occuper le même terrain, en intime et affectueuse coopération. Mais, dans ces quelques lignes de notre mémorial, je ne veux évoquer que le déporté, tel que je l'ai retrouvé à Dachau, après les péripéties de la Résistance.

Il m'a suffi de quarante-cinq jours de quarantaine pour mesurer combien notre ami puisait, dans une intense vie intérieure, une puissance de rayonnement exceptionnelle.

Circulant dans tous les blocks grâce à son pinceau de désinfection, il m'était apparu immédiatement comme l'archétype de l'homme que rien ne peut mettre à genoux, sauf la prière que lui dictait sa foi profonde. Il était l'homme debout que le système d'avilissement était incapable d'infléchir. Tout au contraire, il donnait l'impression d'en tirer un surcroît de dignité.

Grâce à Edmond Michelet, les déportés français apprenaient dès leur arrivée au camp que les humiliations, les sévices et la dénutrition peuvent réduire le corps à merci, mais sont impuissants contre la force de l'âme et de l'esprit.

Chez Edmond, la cuirasse qui revêtait ce croisé des temps modernes, tombé entre les mains de l'ennemi nazi et livré au sadisme de ses janissaires, était étonnamment transparente. Elle laissait apparaître, dès son premier accueil, une gentillesse ouverte à tous, quelles que soient leurs croyances ou opinions, voire même si le passé

de certains prêtait à l'interrogation. Je pense à ceux qu'il a moralement « redressés » par sa magnanimité à leur égard.

Ah ! Quel sourire de bonté que celui d'Edmond ! Un sourire où filtrait une joie sainte et qui assurait la conquête des cœurs.

À l'exemple de l'officier des légions romaines, le futur saint Martin coupant sa chlamyde fourrée pour en donner la moitié à un mendiant, Edmond Michelet a multiplié à Dachau les marques de dépouillement au profit des autres. Ceux qui ont vécu avec lui l'hiver 1944-1945 pourraient en écrire un florilège : le morceau de pain partagé ou le pain tout entier offert au faible ou à l'affamé, le pull de laine porté au block des vieux plutôt que de le revêtir lui-même, l'Eucharistie distribuée à ceux qui la désiraient.

Son influence était, en outre, sensible dans tout ce que le camp comptait d'authentiques adversaires du Reich hitlérien, quelles que soient leurs nationalités ou leurs orientations politiques. Il avait noué cependant des liens privilégiés avec des personnalités chrétiennes qui s'étaient opposées au nazisme après l'accession d'Hitler au pouvoir. Il s'était ainsi créé des filières secrètes, qu'il utilisa tout naturellement pour rendre service aux Français.

Grâce à ces possibilités très spécifiques de l'univers concentrationnaire, mais avec des connivences différentes de celles qui s'offraient à Buchenwald pour Marcel Paul, il parvint à empêcher le départ en transport de quelques-uns. C'est ce qu'il fit pour moi, mais j'ai refusé pour des raisons qu'il évoque dans son livre Rue de la Liberté.

Lorsque Edmond Michelet fut gravement atteint du typhus, il suscita des dévouements semblables à ceux qu'il avait donnés, en quelque sorte, en modèle, à commencer par les médecins qui l'arrachèrent à la mort, dont le docteur Bohn. Tel aussi le plus singulier : celui d'Auboiroux, son camarade communiste de Brive, allant se planter dans la chapelle du block des ecclésiastiques, où Edmond allait quotidiennement entendre l'office avant les premières clartés de l'aube, et prolongeant sa suppléance insolite aussi longtemps que l'état de son ami le retint au Revier.

Qu'Edmond Michelet ait été reconnu comme chef des Français, dans le cadre du comité international du camp, après l'assassinat du général Delestraint, n'est-ce pas la meilleure preuve que ce héros de la fraternité et de la dignité faisait l'unanimité parmi nos compatriotes ?

Qu'Edmond Michelet ait été le président fondateur de l'Amicale des Anciens de Dachau nous est un gage supplémentaire d'honneur. Gravée sur le bronze au pied du monument du Père Lachaise, une pensée caractéristique de cet homme exceptionnel y associe son souvenir et suscitera la réflexion du passant de nos lendemains.

BIOGRAPHIES

Béatification :

En 1976, un procès en béatification a été introduit par l'évêque de Tulle, Monseigneur Jean-Baptiste Brunon, pour le diocèse de Tulle, en raison de l'action à Brive d'Edmond Michelet en faveur des Juifs allemands pendant la Seconde Guerre mondiale. « Il n'y a jamais eu chez lui ni confusion ni séparation entre l'amour de Dieu et l'amour du frère », chez cet « homme de réconciliation » que l'on surnommait « le ministre qui prie », a souligné son petit-fils, évêque d'Autun.

Sa cause de béatification a ensuite été introduite officiellement à Rome en septembre 2006, puis close sur le plan diocésain en avril 2015.

Distinctions :

- Commandeur de la Légion d'honneur
- Croix de guerre 1939–1945
- Médaille de la Résistance française, avec rosette (décret du 16 janvier 1947)
- Croix du combattant volontaire de la Résistance
- Commandeur de l'ordre des Arts et des Lettres ex officio en tant que ministre chargé des Affaires culturelles (1969)
- Commandeur de l'ordre du Mérite combattant ex officio en tant que ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (1958)
- Médaille d'honneur de l'administration pénitentiaire, bronze
- Grand-croix de l'ordre de San Raimundo de Peñafort (Espagne, 1964)
- Juste parmi les nations (dossier 6805, en 1995)

Docteur André BOHN (matricule 103167)

Deuxième président de l'Amicale des Anciens de Dachau



André Bohn est né à Paris le 19 mai 1896, dans une famille d'origine alsacienne.

Il commence ses études de médecine lorsqu'éclate la Première Guerre mondiale, aux côtés de son camarade Henri Laffitte, et se spécialise dans la médecine infantile. Dès l'obtention de son certificat d'études physiques, chimiques et naturelles (P.C.N.), il s'engage dans les 74^e et 274^e régiments d'infanterie en tant que sergent mitrailleur. Gazé et grièvement blessé, il reçoit, pour sa bravoure, la Croix de guerre avec des citations élogieuses. À la fin de la guerre, il reprend ses études de médecine et, en 1924, est reçu à l'internat des Hôpitaux de Paris.

En 1939, il rejoint à nouveau l'armée, cette fois en tant que médecin-commandant. Après l'armistice, il est affecté au Val-de-Grâce, alors administré par les Allemands. Dès cette époque, il participe au réseau de Résistance « Comète », actif en Belgique, en France et en Espagne. Ce réseau, financé par le MI9 à Londres, bénéficiait d'une indépendance opérationnelle totale. Le MI9 (Military Intelligence, département 9) était, pendant la Seconde Guerre mondiale, un service secret chargé d'organiser l'évasion et le retour en Angleterre des militaires alliés prisonniers ou cachés en territoire occupé. C'est dans ce cadre qu'il organise l'évasion de nombreux militaires français et étrangers.

Malheureusement, comme de nombreux membres de ce réseau, il est dénoncé, arrêté par la Gestapo le 20 juin 1943, puis torturé. Le 26 avril 1944, il est déporté, d'abord au camp de Natzweiler-Struthof sous le matricule 12172, puis transféré à Dachau le 4 septembre 1944, où il porte le matricule 103167.

À Dachau, il exerce à nouveau son métier à l'infirmerie du camp, sauvant de nombreuses vies. C'est là, dans la salle 2 du bloc 3, qu'il rencontre en janvier 1945 Georges Fully, « un de ses deux fils adoptifs » avec Pierre Bobrie, qu'il avait connu à Natzweiler-Struthof. Il y soigne notamment ses camarades atteints du typhus exanthématique, maladie qui sévit dans le camp, transmise par les poux et propagée avec la complicité du médecin SS, provoquant la mort de plus d'une centaine de détenus chaque jour.

Parmi ces malades se trouvait notamment Edmond Michelet, qui lui voua une amitié indéfectible jusqu'à sa mort et qui le désigna pour lui succéder. S'y trouvait également le colonel Charles Arnould, qui lui succédera à la présidence de l'Amicale et qui dira de lui :

« André Bohn possédait toutes les qualités de l'esprit et du cœur : générosité, tolérance, bonté, fidélité, modestie, compétence, courage physique et rigueur morale. Homme de bien, c'était aussi un homme de foi. Profondément croyant, il était aussi indulgent pour les autres que scrupuleux pour lui-même. »

Il est décédé le 5 février 1982.

BIOGRAPHIES

Titres et distinctions :

- Deuxième président de l'Amicale, de 1970 à 1978
- Ancien interne des Hôpitaux de Paris
- Ancien chef de clinique de médecine infantile à la Faculté de Médecine de Paris
- Ancien médecin-chef de l'annexe d'Antony de l'Hôpital Saint-Vincent-de-Paul
- Ancien médecin du Collège Sainte-Barbe
- Président d'honneur des Anciens de Dachau
- Membre de l'Amicale des Anciens de Natzweiler-Struthof
- Ancien membre du réseau Comète
- Commandeur de la Légion d'honneur
- Croix de guerre 1914–1918
- Croix de guerre 1939–1945
- Croix du combattant volontaire de la Résistance
- Médaille de la Résistance
- Médaille du Déporté-Résistant
- Commandeur de la Santé publique
- Médaille de vermeil des Épidémies
- Médaille d'argent du Service de Santé militaire
- Médaille d'argent de la Reconnaissance française
- Medal of Freedom américaine
- King's Medal for Courage in the Cause of Freedom britannique
- Chevalier de l'Ordre de Léopold II
- Croix de guerre belge 1940-1945
- Médaille belge de la Résistance

Madeleine COLOMBEL

C'est un hommage particulier que je souhaite rendre à Madeleine Colombel, qui a payé de sa vie son engagement dans la Résistance. Les différents documents et informations proviennent de la famille, de la Fondation de la Mémoire et de M^{me} Andrée Gros, elle-même déportée à Ravensbrück un mois plus tard.

Madeleine est née le 12 mars 1896 à Montbouy (Loiret). Passionnée par l'aviculture, elle s'occupe de volailles de collection et participe à de nombreux concours avicoles, remportant plusieurs prix, dont un diplôme d'honneur à Bruxelles en 1935. Anglophile, elle a effectué ses études à Jersey.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle rejoint le réseau de Résistance Étienne Leblanc-Buckmaster (Londres), dont le dossier est conservé au Service historique de la Défense à Vincennes. Étienne Leblanc est le nom de guerre de Pierre Charié. Ce réseau organise l'évasion de pilotes alliés abattus et coordonne les parachutages d'hommes et de matériel.

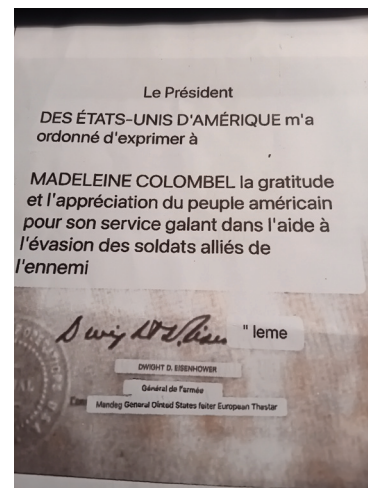
Probablement à la suite d'une dénonciation, Ma-

deleine est arrêtée vers six heures du matin dans la propriété familiale à Mousseaux par la Gestapo. Les occupants sont rassemblés dans le chenil. Capturée dans sa chambre, Madeleine demande à aller aux toilettes et en profite pour écrire quelques mots aux enfants afin de prévenir le reste du réseau.

Internée à Orléans puis au camp de Romainville, elle est ensuite transférée au camp disciplinaire de Neue Bremm, près de Strasbourg. Partie de la gare de l'Est le 13 mai 1944, Madeleine est déportée au camp de Ravensbrück sous le numéro 38815.

Le 14 décembre 1944, Madeleine Colombel cède à Ravensbrück.

Les États-Unis lui ont attribué la Médaille de la Liberté pour services rendus à la Nation.



Michèle JUBEAU-DENIS,
Monique CARTRAUD (nièce)
et Maurice CARTRAUD (neveu)
Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine

Hommage au commandant Raoul MÉNARD

**Mort en service aérien commandé le 22 janvier
1945**



BIOGRAPHIES



Raoul Ménard, né le 1^{er} juin 1909 à Fontenelle-en-Brie, est profondément marqué par la perte de son père en 1915, tombé au champ d'honneur. Ce drame éveille en lui un sens aigu du devoir et un engagement fort envers la France.

Élevé dans une famille modeste mais imprégnée de patriotisme, il est, dès son plus jeune âge, animé par le désir de servir son pays. Son éducation, fondée sur la droiture et l'intégrité, forge son caractère et le prépare à embrasser une carrière militaire.

À vingt ans, il obtient son brevet de pilote et rejoint avec distinction l'École militaire de l'Air en 1934. Sa progression est fulgurante : en 1935, il est promu sous-lieutenant d'active et, en 1937, il se voit confier le rôle prestigieux de premier pilote multimoteur de jour et de nuit, illustrant ainsi ses compétences hors pair en aéronautique.

Reconnu pour ses qualités d'instructeur et de formateur, Raoul Ménard se distingue par son expertise dans le pilotage sans visibilité et son esprit d'innovation en matière de formation. Il met notamment au point un dispositif perfectionné, le « link trainer », un simulateur de vol révolutionnaire qui lui vaudra les éloges du ministre de l'Air.

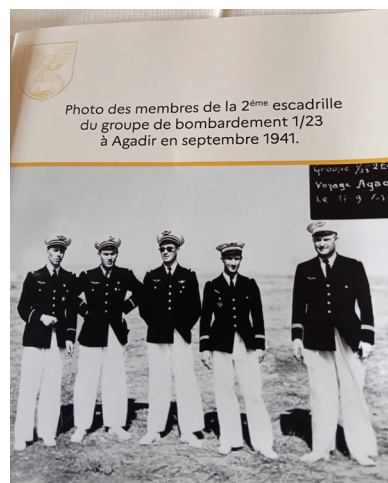
Ce rôle pédagogique renforce son influence au sein de l'aviation française et contribue à l'émergence d'une nouvelle génération de pilotes.

Durant la Seconde Guerre mondiale, son engagement prend une dimension héroïque. Nommé commandant de la 2^e escadrille du Groupe de bombardement 1/23 en 1939, il participe aux premières offensives contre l'Allemagne.

Affecté au Groupe de bombardement 11/33 en Afrique du Nord en 1940, il continue à s'illustrer en commandant la 2^e escadrille de Leo 45 lors de missions particulièrement risquées.

En 1944, il rejoint le « Training Marauder » et participe activement à des opérations de bombardement contre les forces ennemies, en France et en Allemagne,

accumulant ainsi les distinctions, notamment la Croix de guerre avec plusieurs citations.



Le 22 janvier 1945, lors d'une mission décisive visant à détruire le pont de Neuenburg, le commandant Ménard fait preuve d'un courage exemplaire. Son avion, touché par la défense antiaérienne, prend feu. Refusant d'abandonner son équipage, il maintient les commandes et leur permet de s'échapper en parachute, au prix de sa propre vie. Ce sacrifice héroïque immortalise son nom parmi les plus grands héros de l'aviation française.

À sa mort, le commandant Ménard totalisait plus de 3 200 heures de vol, dont 500 de nuit, et avait accompli 21 missions de guerre. Son parcours exemplaire fut couronné par sa nomination au grade de Chevalier de la Légion d'honneur.

Récompenses :

- Chevalier de la Légion d'honneur
- Croix de guerre 1939-1945 avec étoile d'argent
- Médaille coloniale avec agrafes « Sahara » et « Maroc »
- Lettres de félicitations du ministre de l'Air

La stèle commémorative dédiée au commandant Raoul Ménard, érigée sur la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard qui porte son nom depuis 1992, ainsi que la plaque commémorative dans le Rhône, incarnent un hommage à sa carrière exemplaire et à son sacrifice pour la défense de la France. Elles symbolisent les valeurs d'honneur, de courage et de dévouement de l'aviation militaire française.

Enfin, l'héritage de Raoul Ménard, choisi comme parrain des promotions 1945 et 1946 de l'École militaire de l'Air, demeure profondément ancré dans l'histoire de notre Armée.

Témoignage de sa famille présente à la cérémonie :

« Pilote passionné et héros de guerre, nous avons

BIOGRAPHIES

mesuré l'importance de son héritage lors du parrainage de la Base aérienne 709. L'émotion était grande en voyant l'entrée de la Base portant son nom, le monument en son honneur et les hommages rendus par les militaires. Les documents et photos présentés, ainsi que votre accueil, nous ont profondément touchés. »

Michèle JUBEAU-DENIS

Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine

Hubert MEYER



Militaire français, Hubert Meyer est né le 10 septembre 1899 à Flavigny-sur-Moselle, en Lorraine. Parfaitement germanophone, il s'illustre au sein de la Marine nationale, qu'il rejoint à sa sortie de l'École navale en 1919. Sa carrière brillante le mène, en 1935, au cabinet du ministère de la Marine. Au début de la Seconde Guerre mondiale, il sert à l'État-Major du général inspecteur des Forces en Afrique du Nord.

En 1942, à la suite de l'invasion de la zone libre par les Allemands, il participe au sabordage de la flotte à Toulon, coulant lui-même son contre-torpilleur, « Le Lynx ».

Hubert Meyer joue un rôle décisif lors du siège des poches de Royan et de La Rochelle. Le 24 août 1944, sur ordre du commandant de la Marine française à Bordeaux, il est envoyé à Rochefort. Il reçoit alors, du général de Gaulle en personne, la mission « d'inciter l'ennemi à s'abstenir de tous sévices et de toutes destructions dans les poches ».

Ces poches avaient pour objectif d'empêcher les Alliés de s'emparer des grands ports qu'elles protégeaient. La poche de Royan et de la pointe de Grave, qui bloquait l'accès maritime au port de Bordeaux, se composait de deux secteurs situés de part et d'autre de l'estuaire de la

Gironde : une zone de 500 km² (dite « Gironde nord »), s'étendant du sud de l'île d'Oléron jusqu'à l'estuaire et centrée sur Royan, et une zone de 200 km² (« Gironde sud »), correspondant à la pointe de Grave, jusqu'à Saint-Vivien-de-Médoc et Vensac.

Ces poches se forment à la fin de l'été 1944, alors que la fin de la bataille de Normandie et le débarquement de Provence contraignent les armées allemandes à refluer vers le nord-est de la France. Leur objectif est de priver les Alliés des grands ports, mais elles n'auront finalement que peu d'impact sur la suite du conflit, certains ports ayant pu être capturés. La poche de La Rochelle comprend la ville et ses environs sur une dizaine de kilomètres, incluant la base sous-marine de La Pallice, l'île de Ré et la majeure partie de l'île d'Oléron (le sud de l'île relevant de la poche de Royan). Cette poche ne capitulera que le 8 mai 1945, après la reddition du Troisième Reich.

Dans ce contexte, le commandant Meyer mène des négociations avec l'amiral Schirlitz et obtient la reddition de La Rochelle, évitant ainsi les destructions ordonnées par Hitler. Avec l'amiral Michaelles, commandant la poche de Royan-Pointe de Grave, il engage également des pourparlers pour obtenir la grâce de résistants condamnés à mort.

Meyer et Schirlitz, les meilleurs ennemis

Le 5 janvier 1945, Royan est anéantie par des bombardements alliés et La Rochelle risque de subir le même sort. Pour sauver cette cité historique, deux hommes, deux ennemis, s'affrontent lors de négociations périlleuses. Dépasant les antagonismes nationaux, le commandant Hubert Meyer et l'amiral Ernst Schirlitz, guidés par leur sens de l'honneur et un profond humanisme, parviennent à préserver la ville, ses ports et, surtout, la vie de ses 30 000 habitants assiégés.

Le 7 mai 1945, après avoir appris par la radio la capitulation du Reich, le contre-amiral allemand négocie sa propre reddition. Après des préliminaires au château de Buzay, à La Jarne, la cérémonie se tient le 8 mai au matin : le contre-amiral Schirlitz remet ses pouvoirs au colonel Chêne, suivi de l'entrée des troupes françaises dans la cité. Tôt le 9 mai, Schirlitz signe l'acte officiel de capitulation et remet ses armes au commandant de marine Meyer. L'Allemagne capitule, et La Rochelle, dernière préfecture française occupée, retrouve enfin sa liberté.

Hubert Meyer quitte la Marine en 1954 et se retire dans la région de Royan, d'où est originaire son épouse, Hélène. Il se présente aux élections municipales en 1959 et devient maire de Royan. À ce titre, il préside à la renaissance de la ville détruite en 1945, supervisant les travaux du port, l'achèvement de l'église Notre-Dame, du stade, et du Palais des Congrès, où il reçoit le général de Gaulle le 13 juin 1963.

BIOGRAPHIES

Il se retire de la vie publique en 1965. En 1976, lors d'un voyage en Allemagne, il retrouve l'amiral Schirlitz à Kiel, à qui il a rendu sa dague d'honneur, remise lors de la reddition. Leur relation fut à la hauteur de leur loyauté respective.

Hubert Meyer décède le 8 septembre 1978 à Saintes, dans un accident, la même année que l'amiral Schirlitz.

Il est le grand-père de la pneumologue Irène Fra-

chon, qui joua un rôle décisif dans la révélation de l'affaire du Médiateur.

« *Bon sang ne saurait mentir* »...

Michèle JUBEAU-DENIS

Amicale de Dachau Nouvelle-Aquitaine

Les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation du Gard ont entrepris, il y a cinq ans, de rédiger un dictionnaire des déportés nés, résidant, ayant résidé ou ayant été arrêtés dans ce département. Un premier document, recensant 1 140 déportés, a été présenté au Festival de la Biographie, en janvier, à Nîmes.

Ce dictionnaire, actuellement sous forme numérique mais qui pourrait être publié sur papier, est le fruit du travail d'une équipe d'une vingtaine de contributeurs bénévoles et passionnés. Leurs recherches se sont appuyées sur les documents officiels relatifs à l'obtention du statut de déporté, ainsi que sur d'autres ressources et archives mises à disposition par les associations mémorielles.

Un certain nombre de biographies de déportés de Dachau sont désormais disponibles sur le site <https://afmd-gard.org/>. N'hésitez pas à nous faire part de vos éventuelles observations ou compléments concernant ces biographies, ou à nous signaler de nouvelles pistes pour réparer d'éventuels oublis, afin que nous les transmettions aux Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation du Gard.

L'Ordre de la Libération souhaite approfondir la connaissance des médaillés de la Résistance française (parcours, origines, typologie, etc.). Dans ce cadre, monsieur Fabrice Bourrée – responsable du service de la Médaille de la Résistance française auprès de l'Ordre de la Libération – a initié une collecte nationale d'archives visant à enrichir les dossiers personnels de chaque titulaire de cette décoration. Il recherche principalement des documents permettant de mettre en lumière le parcours des médaillés, tels que des attestations d'appartenance, des certificats de Résistance, des états de services, des photographies, des cartes ou fausses cartes d'identité, de la correspondance, des diplômes, des décrets de décoration, ainsi que des demandes de carte de déporté ou de combattant volontaire de la Résistance.

Pour obtenir les coordonnées de monsieur Bourrée, vous pouvez contacter le secrétariat de l'Amicale de Dachau par téléphone (01 45 23 39 99) ou par courriel (amicaledachau.france@gmail.com). Merci pour votre aide !

NOS PEINES

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de madame Jacqueline COGNEAUX, née DECOURCELLE, qui nous a quittés le 13 novembre dernier à l'âge de 98 ans. Elle était la fille de Raymond DECOURCELLE, décédé dans le Train de la mort le 2 juillet 1944. Elle était également la trésorière de la Section Somme de l'Amicale de Dachau. L'Amicale nationale de Dachau adresse toute sa sympathie à sa famille et à ses proches, et tout particulièrement à sa fille, Francine Cogneau, présidente de la Section Somme.

ADHÉSION

DEMANDE D'ADHÉSION À L'AMICALE DU CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU

Bulletin à retourner à l'Amicale de Dachau - 2, rue Chauchat - 75009 Paris

Madame, Monsieur :
 Date de naissance :
 Adresse :
 Tél. : Adresse mail :

Vous êtes (cochez la case adéquate) :

- Déporté - Matricule : ☐
- Proche d'un déporté à Dachau ou dans l'un de ses kommandos
 (précisez son nom et matricule) : ☐
- Épouse/veuve ☐
- Enfant ☐
- Petit-enfant ☐
- Arrière-petit-enfant ☐

auquel cas vous êtes, de droit, candidat à être **membre actif** de l'Amicale (cotisation 120 € pour les déportés, 60 € pour les 2^e, 3^e et 4^e générations, 20 € pour les veuves). Mais vous pouvez choisir d'être simplement **membre associé** (cotisation de 30 € ; cotisation de 15 € pour les moins de 25 ans)

- Ou vous avez d'autres liens familiaux avec la famille d'un déporté à Dachau, ou encore vous voulez simplement manifester votre intérêt pour la déportation et le camp de Dachau ☐

auquel cas vous pouvez devenir **membre associé** de notre Amicale (cotisation de 30 € ; cotisation de 15 € pour les moins de 25 ans).

Votre demande d'adhésion (confirmée par le chèque ou virement correspondant) deviendra effective dès sa validation par notre Amicale.

Vous souhaitez recevoir un reçu fiscal pour votre adhésion : ☐ oui ☐ non

Vous souhaitez recevoir le bulletin par : ☐ courrier ☐ mail

Vous payez par : ☐ Chèque à l'ordre de l'Amicale de Dachau
☐ Virement à AMICALE DU CAMP DE CONCENTRATION DE DACHAU
 IBAN : FR76 3000 4008 2200 0103 1435 866 / BIC : BNPAFRPPXXX